Conseil d'administration

CCAS de Saint Amand Montrond

Mercredi 2 avril 2025

18h15

Salle des Actes

Titres des rapports

Point n°1: Compte-rendu séance précédente

Point n°2: Election Président(e) de séance pour vote CFU 2024

Point n°3: CFU 2024

Point n°4: Affectation des résultats de l'exercice 2024

Point n°5: Budget Primitif 2025

Point n°6: Modification du régime indemnitaire

Point n° 7: Règlement intérieur fonctionnement activités loisirs

<u>séniors</u>

Point n°8: Fonds d'aide aux jeunes

Point n°9: Bons alimentaires

Délibération n° 007 Page 2025/007



Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'Etat le 07/04/2025, et publié le 07/04/2025 est exécutoire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-AMAND-MONTROND DU MERCREDI 2 AVRIL 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Date de la convocation	Affichage de la convocation
15	10	3	2	20 mars 2025	20 mars 2025

Point n°1 - Compte rendu de la séance précédente

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi deux avril à dix-huit heures quinze, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Amand-Montrond, convoqué régulièrement, réuni dans la salle des actes, lieu extraordinaire, sous la Présidence de Madame Isabelle CHAPUT, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

PRÉSENTS:

Isabelle CHAPUT, Philippe MARME, Sandrine KOSTADINOV, Yves PURET, Patrick HARRIAU, Jocelyne FAGOT, Maurice LAUROY, Martine CAZENAVE, Marie-Madeleine MAUDUIT, Dominique TALLAN, formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS AVEC POUVOIR:

Emmanuel RIOTTE

donne pouvoir à

Isabelle CHAPUT

Noura ANGLADE Frédéric BARRY donne pouvoir à donne pouvoir à

Marie-Madeleine MAUDUIT

Patrick HARRIAU

ABSENTS:

Dominique LARDUINAT Malika LACH-HAB

Secrétaire de Séance :

Marie-Madeleine MAUDUIT

Accusé de réception en préfecture 018-261800312-20250407-007-DE Date de réception préfecture : 07/04/2025

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint-Amand-Montrond,

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le compte-rendu de la séance du 12 février 2025 ;

Vu Madame Isabelle CHAPUT, Vice-Présidente, rapporteur entendu;

Considérant la transmission du compte-rendu de la séance précédente ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

• D'adopter le compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration du 12 février 2025 (document annexé).

VOTE : à l'unanimité des suffrages exprimés : 13 « pour »

POUR EXTRAIT CONFORME, Pour le Président, par délégation, Madame la Vice-présidente,

Isabelle CHAPUT

Compte-rendu du Conseil d'Administration du Mercredi 2 avril 2025

Date de convocation: 20 mars 2025

Heure de la réunion du Conseil d'Administration: 18h15 – salle des Actes

Nombre d'Administrateurs en exercice: 15

<u>Etaient présents</u>: Isabelle CHAPUT, Philippe MARME, Sandrine KOSTADINOV, Yves PURET, Patric HARRIAU, Jocelyne FAGOT, Maurice LAUROY, Martine CAZENAVE, Marie-Madeleine MAUDUIT, Dominique TALLAN formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir :

Monsieur Emmanuel RIOTTE donne pouvoir à Madame Isabelle CHAPUT
Madame Noura ANGLADE donne pouvoir à Madame Marie-Madeleine MAUDUIT
Monsieur Frédéric BARRY donne pouvoir à Monsieur Patrick HARRIAU

Absents sans pouvoir:

M. Dominique LARDUINAT Mme Malika LACH-HAB

Président de séance: Isabelle CHAPUT

Secrétaire de séance : Marie-Madeleine MAUDUIT

Ouverture de la séance

Sous la présidence de Madame Isabelle CHAPUT, Vice-présidente du CCAS, il est procédé à l'appel des membres du Conseil d'Administration. Le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

Mme CHAPUT informe les membres qu'un document annexe sera présenté lors de la lecture du rapport n°6.

Il est ensuite procédé à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Question nº 1

Compte-rendu de la séance précédente

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

A l'unanimité des suffrages exprimés : 13 « pour »,

• Adopte le compte-rendu de la séance du Conseil d'administration du 12 février 2025

Question n° 2

Election du (de la) Président(e) pour le vote du Compte Financier Unique 2024 budget principal

Monsieur le Président du CCAS ne pouvant lui-même voter le Compte Financier Unique 2024 au Conseil d'Administration, il est demandé à ce dernier d'élire un(e) Président(e) de séance. Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

A l'unanimité des suffrages exprimés : 13 « pour »,

• Elit Mme Isabelle CHAPUT Présidente de séance pour le vote du compte Financier Unique 2024, budget principal CCAS;

Question nº 3

Compte Financier Unique 2024 – Budget principal

Le Compte Financier Unique établit une parité entre l'ordonnateur (le CCAS) et le comptable (le SGC de Saint Amand Montrond).

Il est demandé au Conseil d'Administration d'examiner les résultats du Compte Financier Unique 2024.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

A l'unanimité des suffrages exprimés : 11 « pour »,

- Approuve l'ensemble de la comptabilité qui lui est soumise
- Adopte le Compte Financier Unique 2024 qui lui est présenté.

Informations et débats: Monsieur HARRIAU demande d'où proviennent les recettes d'investissement. Mme CHAPUT lui répond qu'elles viennent principalement des amortissements. Il demande ensuite pourquoi le chapitre 77 est nul sur l'exercice 2024 et que le chapitre 75 est bien moindre qu'en 2023. Mme Chaput répond que c'est dû au changement de nomenclature comptable, c'est une ventilation des chapitres.

Page 2 sur 5 mercredi 2 avril 2025

Question nº 4

Affectation des résultats de l'exercice 2024 : budget principal

L'examen des résultats du Compte Financier Unique fait apparaître un excédent de fonctionnement et un excédent d'investissement.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

A l'unanimité des suffrages exprimés : 13 « pour »,

- Accepte l'affectation des résultats comme proposé
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la délibération

Informations et débats: Monsieur HARRIAU demande d'où vient l'excédent d'investissement. Madame CHAPUT (avec le soutien de Madame CAZALS) précise qu'il provient des recettes du FCTVA ainsi que des amortissements. Il interroge ensuite sur le fait que le CCAS n'investirai peut-être pas assez. Madame CHAPUT répond que non. Elle précise alors les investissements prévus pour 2025 à savoir la suite de changement des huisseries du CCAS, l'aménagement de la cuisine du club de Beuvron pour répondre à l'évolution du nombre de personnes participant aux ateliers culinaires. Elle indique également qu'il était prévu d'investir dans l'achat d'un nouveau véhicule destiné au service d'accompagnement en courses, mais que grâce a un travail du CCAS, un véhicule neuf pourra être mis à disposition pour une durée de 6 ans grâce à un contrat de location publicitaire. Seuls les frais d'entretien du véhicule seront à la charge du CCAS.

Question n°5

Budget Primitif 2025: Budget principal

Il est demandé au Conseil d'administration de voter le budget primitif 2025.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

A l'unanimité des suffrages exprimés : 13 « pour »,

Adopte le budget primitif 2025 du budget principal

Question n°6

Modification du régime indemnitaire : non cumul entre le RIFSEEP et l'indemnité de régie

L'indemnité de responsabilité des régisseurs d'avances et de recettes, prévue à l'article R. 1617-5-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, n'étant pas cumulable avec le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), il convient de modifier la délibération du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) afin d'y intégrer la sujétion particulière de Régisseur.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

A l'unanimité des suffrages exprimés : 13 « pour »,

- Autorise Monsieur le Président à instaurer la sujétion particulière de régisseur, dans le cadre du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), selon les modalités exposées, à compter du 1^{er} mai 2025,
- Autorise Monsieur le Président à inscrire les crédits nécessaires au budget
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents s'y rapportant.

Informations et débats: Avant lecture du rapport par Monsieur MARME, Madame CHAPUT rappelle qu'une annexe a été ajoutée car le cadre d'emploi concernant l'agent régisseur du CCAS était manquant.

Question nº 7

Règlement intérieur activités loisirs séniors

Une actualisation du règlement intérieur de fonctionnement des activités de loisirs séniors est proposée.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré

A l'unanimité des suffrages exprimés : 13 « pour »,

- décide d'approuver le règlement intérieur de fonctionnement des activités de loisirs séniors.
- Autorise Monsieur le Président à le signer ainsi que tout document s'y rapportant.

Question n°8

Fonds d'aide aux jeunes

Depuis le dernier Conseil d'Administration en date du 12 février 2025, le CCAS a délivré, pour le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), la somme de 1 506,00 € :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

A l'unanimité des suffrages exprimés : 13 « pour »,

• décide d'entériner la délivrance des secours Fonds d'aide aux jeunes (FAJ).

Question n°9

Bons alimentaires

Depuis le dernier Conseil d'Administration en date du 12 février 2025, le CCAS a délivré 25 bons alimentaires pour la somme de 190,50 €.

Le Conseil d'Administration, prend acte de la délivrance des bons alimentaires.

Informations et débats : Monsieur PURET demande si le montant d'un bon alimentaire est toujours le même. Mme CHAPUT répond que oui.

Mme CHAPUT souhaite ensuite apporter quelques informations supplémentaires aux membres du conseil d'administration : elle leur dresse un bilan succinct des activités, des services obligatoires et facultatifs menés par le CCAS depuis le début de la mandature en place, notamment avec le FSL qui a vu augmenter les trois postes d'aide : +20% pour le logement, +11% pour l'énergie et +50% pour l'eau. Elle fait lecture ensuite du bilan effectué à destination de Monsieur le Président et de l'équipe municipale. Les chiffres sont pour la plupart à la hausse après une nette diminution de toutes les activités durant le COVID. Elle précise que ce bilan a été effectué dans le but d'orienter les missions à venir.

Monsieur HARRIAU précise que sur de petits chiffres les statistiques sont à relativiser car les pourcentages deviennent très vite imposants. Il interroge ensuite sur la durée des domiciliations et si les résiliations sont à peu près équivalentes aux nouvelles demandes, auquel cas c'est vraiment un service qui est utile à la population. Mme CHAPUT indique que des recherches seront faites pour apporter quelques chiffres en réponse lors d'une prochaine réunion du Conseil d'administration.

Monsieur PURET prend la parole : il s'interroge quant à plusieurs aides qui ont été apportées à des personnes sous mesure de protection à la demande du GEDHIF, de la Croix Marine, etc... durant la période du COVID. Il souhaite savoir si ces aides ont été remboursées. Mme CHAPUT répond qu'elle n'a pas connaissance de cela et qu'elle va demander des renseignements aux agents en poste à cette période.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 19h03.

Pour le Président, et par délégation,

La Vice-Présidente,

Isabelle CHAPUT

Délibération n° 008 Page 2025/008



Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'Etat le 07/04/2025, et publié le 07/04/2025 est exécutoire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-AMAND-MONTROND DU MERCREDI 02 AVRIL 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Date de la convocation	Affichage de la convocation
15	10	3	2	20 mars 2025	20 mars 2025

Point n°2 - Election du (de la) Président(e) de séance pour le vote du Compte Financier Unique 2024 Budget principal CCAS

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi deux avril à dix-huit heures quinze, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Amand-Montrond, convoqué régulièrement, réuni dans la salle des actes, lieu extraordinaire, sous la Présidence de Madame Isabelle CHAPUT, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

PRÉSENTS:

Isabelle CHAPUT, Philippe MARME, Sandrine KOSTADINOV, Yves PURET, Patrick HARRIAU, Jocelyne FAGOT, Maurice LAUROY, Martine CAZENAVE, Marie-Madeleine MAUDUIT, Dominique TALLAN, formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS AVEC POUVOIR:

Emmanuel RIOTTE

donne pouvoir à

Isabelle CHAPUT

Noura ANGLADE

donne pouvoir à

Marie-Madeleine MAUDUIT

Frédéric BARRY donne pouvoir à

Patrick HARRIAU

ABSENTS:

Dominique LARDUINAT Malika LACH-HAB

Secrétaire de Séance :

Marie-Madeleine MAUDUIT

Accusé de réception en préfecture 018-261800312-20250407-008-DE Date de réception préfecture : 07/04/2025

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint-Amand-Montrond,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.2121-14;

Vu le rapport de Madame Isabelle CHAPUT, Présidente de séance ;

Vu Madame Isabelle CHAPUT, Vice-Présidente, rapporteur entendu;

Considérant que Monsieur le Président du CCAS ne pouvant lui-même présenter ni voter le Compte Financier Unique 2024 au Conseil d'Administration, il est demandé à ce dernier d'élire un(e) président(e) de séance ;

Considérant que Monsieur le Président du CCAS pourra assister au débat, mais pas à la délibération.

Considérant qu'il est proposé Madame Isabelle CHAPUT comme Présidente de séance.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

• d'élire Isabelle CHAPUT comme Présidente de la séance de vote du Compte Financier Unique 2024 du budget principal du CCAS.

VOTE : à l'unanimité des suffrages exprimés : 13 « pour »

POUR EXTRAIT CONFORME, Pour le Président, par délégation, Madame la Vice-présidente,

Isabelle CHAPUT

Page 2025/009 Délibération n° 009



Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'Etat le 07/04/2025, et publié le 07/04/2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-AMAND-MONTROND **DU MERCREDI 2 AVRIL 2025**

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Date de la convocation	Affichage de la convocation
15	9	2	4	20 mars 2025	20 mars 2025

Point n°3 - Compte Financier Unique (CFU)2024: Budget principal

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi deux avril à dix-huit heures quinze, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Amand-Montrond, convoqué régulièrement, réuni dans la salle des actes, lieu extraordinaire, sous la Présidence de Madame Isabelle CHAPUT, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

PRÉSENTS:

Philippe MARME, Sandrine KOSTADINOV, Yves PURET, Patrick HARRIAU, Jocelyne FAGOT, Maurice LAUROY, Martine CAZENAVE, Marie-Madeleine MAUDUIT, Dominique TALLAN, formant la majorité des membres en exercice.

Patrick HARRIAU

EXCUSÉS AVEC POUVOIR:

Marie-Madeleine MAUDUIT Noura ANGLADE donne pouvoir à donne pouvoir à

ABSENTS:

Frédéric BARRY

Emmanuel RIOTTE Isabelle CHAPUT (sortie pour le vote du CFU) Dominique LARDUINAT Malika LACH-HAB

Secrétaire de Séance :

Marie-Madeleine MAUDUIT

Accusé de réception en préfecture 018-261800312-20250407-009-DE Date de réception préfecture : 07/04/2025

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint-Amand-Montrond,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment son article L.123-8 alinéa 4;

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'arrêt des comptes d'une commune est réalisé par délibération : « l'arrêté des comptes de la collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté selon le cas par le Maire (...) au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale. Le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice. »

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57, applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif;

Vu le rapport de Monsieur Emmanuel RIOTTE, Président ;

Vu Madame Isabelle CHAPUT, Vice-Présidente, rapporteur entendu,

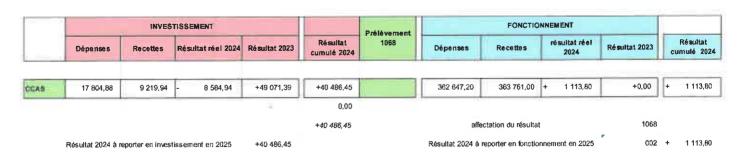
Considérant qu'au 31 décembre 2024, le CCAS a clôturé son exercice budgétaire. Le fonctionnement du CFU a entraîné des échanges de données entre le Service de Gestion Comptable et le service des finances du CCAS afin d'assurer des éléments exactement similaires.

Considérant que le CFU établit une parité des comptes entre l'ordonnateur – le CCAS - et le comptable - le service de gestion comptable de Saint-Amand-Montrond ;

Considérant que Madame Isabelle CHAPUT est sortie après la lecture du rapport,

Considérant qu'il s'agit pour le Conseil d'Administration :

- d'examiner les résultats du Compte Financier Unique 2024 du budget principal CCAS présentés ci- dessous ;
- de prendre connaissance des conditions d'exécution dans la note brève et synthétique jointe en annexe.



Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver l'ensemble de la comptabilité qui lui est soumise (note brève et synthétique et document budgétaires annexés);
- d'adopter les résultats du compte financier unique 2024 du budget principal CCAS.

VOTE : à l'unanimité des suffrages exprimés : 11 « pour »

POUR EXTRAIT CONFORME Pour le Président, par délégation, Madame la Vice-Présidente,

Isabelle CHAPUT

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

du Budget principal du CCAS

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme le budget primitif 2025 et la présentation du débat d'orientations budgétaires, disponible sur le site internet de la Ville de Saint-Amand-Montrond.

Ce Compte Financier Unique (CFU) 2024 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et réalisées au cours de l'année 2024.

Cette note sera jointe à la délibération par laquelle le Conseil d'Administration est invité à approuver la gestion 2024.

Budget principal:

> Section de fonctionnement, elle se décompose comme suit :

Avec la reprise du résultat antérieur de 0 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à 1 113,80 €.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	CA 2023	CFU 2024	Evolution
011 - Charges à caractère général	159 322,04 €	189 308,21 €	18,82%
012 - Charges de personnel	148 662,54 €	139 074,68 €	-6,45%
65 - Autres charges de gestion courante	14 436,20 €	17 800,89 €	23,31%
68 - Dotations aux provisions (semi-budgétaires)		7 652,53 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 749,55 €	8 810,89 €	
TOTAL	338 170,33 €	362 647,20 €	7,24%

<u>Chapitre 011 charges à caractère général</u>: elles sont en hausses de + 29 986,17 € dû essentiellement au développement du portage de repas (+ 976 repas entre 2023 et 2024).

<u>Chapitre 012 charges de personnel</u>: dépenses liées à la rémunération des agents du CCAS. Elles sont en baisses du fait d'un agent en cumul d'activité qui se trouve en congé maternité et d'un agent en congé maladie ordinaire, il est en demi-traitement.

<u>Chapitre 65 autres charges de gestion courante</u> : ce chapitre comprend en partie les dépenses en lien avec le FAJ (fonds d'aides aux jeunes) et le FSL (fonds de solidarité pour le logement).

<u>Chapitre 68 dotations aux provisions (semi-budgétaires)</u>: il s'agit de la comptabilisation de créances douteuses non réglées à ce jour, qui datent d'avant la création de la régie de recette en lien avec les activités. Le risque a été évalué à 7 652,53 €, il a donc été décidé de constituer une provision de ce montant aussi un mandat a été établi afin d'ouvrir les crédits budgétaires.

<u>Chapitre 042 opérations d'ordre de transfert entre sections</u>: écritures comptables d'amortissements sur les investissements.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	CA 2023	CFU 2024	Evolution
70 - Produits des services, domaine, ventes diverses		192 258,78 €	
74 - Dotations et participations	153 868,16 €	169 605,91 €	10,23%
75 - Autres produits de gestion courante	178 198,88 €	1 896,31 €	-98,94%
77 - Produits exceptionnels	5 911,98 €	- €	-100,00%
002 - Report de l'exercice N-1	191,31 €	- €	
TOTAL	338 170,33 €	363 761,00 €	7,57%

<u>Chapitre 70 produits des services, domaines, ventes diverses</u> : ce chapitre comprend essentiellement les recettes des activités et animations diverses proposées.

Globalement les produits des activités en 2024 s'élèvent à 192 258,78 € (comptabilisés au chapitre 70 à la suite du passage à la nomenclature M57) par rapport à 178 198,88 € en 2023 (comptabilisés au chapitre 75 avant le passage à la nomenclature M57).

Ils sont en nette progression notamment grâce aux recettes du service de portage de repas à domicile, une augmentation des accompagnements aux courses et des participations à l'atelier mémoire.

<u>Chapitre 74 dotations et participations</u>: ce chapitre comprend essentiellement la subvention versée par la Ville de Saint-Amand-Montrond; le montant est de 156 771,94 € en 2024 par rapport à 130 939,16 € en 2023 soit + 25 832,78 €. A noter que la subvention d'équilibre de la Ville envers le CCAS est versée selon les conditions de la convention spécifique « soutien financier » entre la Ville et le CCAS en fonction des besoins de trésorerie et/ou pour équilibrer les comptes.

<u>Chapitre 75 autres produits de gestion courante</u> : ce chapitre comprend essentiellement les recettes en lien avec l'instruction des dossiers d'aide sociale.

Section d'investissement, elle se décompose comme suit :

Avec la reprise du résultat antérieur de + 49 071,39 \in , le résultat cumulé de clôture s'élève à + 40 486,45 \in .

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	CA 2023	CFU 2024	Evolution
21 - Immobilisations corporelles	16 128,09 €	17 804,88 €	10,40%
TOTAL	16 128,09 €	17 804,88 €	10,40%

En 2024, les investissements qui ont été réalisés sont :

- Matériel informatique : 1 pc portable pour le club de Beuvron ;
- Des travaux d'aménagement des locaux du CCAS avec la mise en place côté rue du Four d'huisseries permettant une ouverture des fenêtres et une diffusion de l'air.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	CA 2023	CFU 2024	Evolution
10 - FCTVA, taxe d'aménagement, cautions et	8 223,11 €	409,05 €	
excédent de fonctionnement capitalisé	0 223,11 C	109,03 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 749,55 €	8 810,89 €	-44,06%
001 - Report de l'exercice N-1	41 226,82 €	49 071,39 €	19,03%
TOTAL	65 199,48 €	58 291,33 €	-10,60%

Les recettes sont constituées principalement des écritures d'amortissements, du Fonds de compensation de TVA (FCTVA) récupéré sur les dépenses d'investissements réalisées en N-2 et de l'excédent reporté de l'exercice N-1.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre Communal d'Action Sociale : SAINT AMAND MONTROND (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 26180031200066

POSTE COMPTABLE: SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET: CCAS ST AMAND MONTROND (3)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe (3) Indiquer le budget concemé : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
D - Bilan synthétique	9
E - Compte de résultat synthétique	10
F - Taux des contributions et produits afférents en N	Sans Objet
II - Exécution budgétaire	
A - Modalités de vote du budget	12
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	13
A1.2 - Recettes d'investissement	14
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	15
A2.2 - Recettes de fonctionnement	16
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	17
B2 - Recettes d'investissement	17
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21
D1 - Dépenses de fonctionnement	22
D2 - Recettes de fonctionnement	25
	23
III - Etats financiers	
A - Bilan	27
B - Compte de résultat	31
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	34
D - Balance des comptes	35
IV - Etats annexés	
A - Présentation croisée et agrégée	
A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	45
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	47
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
B - Etats annexés patrimoniaux	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	49
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet

B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	51
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Etats annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	54
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	56
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	57
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	59
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	65
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D3 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D5 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
E - État des Contrôles du Compte Financier	
V - Arrêté et signatures	

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

A - Arrêté et signatures

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

70

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

UES I	RES A	
I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	
Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité

Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)

1 Dépenses réelles de fonctionnement / population 2 Recettes réelles de fonctionnement / population 3 Dépenses d'équipement brut / population 4 Encours de dette / population (2)(3) 5 DGF / population	Valeurs
Pecettes réelles de fonctionnement / population Bepenses d'équipement brut / population Bencours de dette / population (2)(3) Coff / population Ratios de structure et d'analyse financière Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4) Taux d'épargne brute (Epargne brute - remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement) Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) Ratio d'endettement (Encours de la dette / épargne brute) (2) (3) (4) Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	
Dépenses d'équipement brut / population Encours de dette / population (2)(3) DGF / population Ratios de structure et d'analyse financière Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4) Taux d'épargne brute (Epargne brute - remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement) Taux d'épargne nette ((Epargne brute - remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement) Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	
 A Encours de dette / population (2)(3) DGF / population Ratios de structure et d'analyse financière Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement 7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4) 8 Taux d'épargne brute (Epargne brute - remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement) 9 Taux d'épargne nette ((Epargne brute - remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement) 10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / épargne brute) (2) (3) (4) 11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4) 	
Ratios de structure et d'analyse financière 6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement Ratios de structure et d'analyse financière 7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4) 8 Taux d'épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (4) 9 Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement) 10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / épargne brute) (2) (3) (4) 11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	
Ratios de structure et d'analyse financière 6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement 7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4) 8 Taux d'épargne brute (Epargne brute - remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement) 9 Taux d'épargne nette ((Epargne brute - remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement) 10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / épargne brute) (2) (3) (4)	
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4) Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4) Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement) Ratio d'endettement (Encours de la dette / épargne brute) (3) (4)	Valeurs
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4) Taux d'épargne brute (Epargne brute - recettes réelles de fonctionnement) (2) (4) Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement) Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4) Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	
Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4) Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement) Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4) Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	s de fonctionnement (4)
Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement) Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4) Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	
10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4) 11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	es de fonctionnement)
11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	

(1) A renesigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité, Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.
(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595

du code général des impôts.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBL
--

	Détermination du	résultat c	nation du résultat cumulé à la fin de l'exercice N	N e:	
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
	Prévision budgétaire totale	А	13 800,00	380 461,00	394 261,00
Recettes	Recettes réalisées (1)	В	9 219,94	363 761,00	372 980,94
	Restes à réaliser	S	0,00	0,00	0,00
	Autorisation budgétaire totale	D	62 871,39	380 461,00	443 332,39
Dépenses	Dépenses réalisées (1)	3	17 804,88	362 647,20	380 452,08
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-8 584,94	1 113,80	-7 471,14
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	Н	49 071,39	0,00	49 071,39
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	H + 9	40 486,45	1 113,80	41 600,25
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	40 486,45	1 113,80	41 600,25

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

_	B2
I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Investissement	49 071,39	00'0	-8 584,94	00'0	40 486,45
Fonctionnement	00'0	0,00	1 113,80	00'0	1 113,80
TOTALI	49 071,39	00'0	-7 471,14	00'0	41 600,25
II - Budgets des services à caractère administratif	00'0	00'00	00'0	00'00	00'0
TOTAL II	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	00'0	0,00	00'0	0,00
TOTAL I + II + III	49 071,39	00'0	-7 471,14	00'0	41 600,25

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	Ī
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(1) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT - TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	АРА	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	Ī
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIO	NS GÉNÉRALES E	I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	_
Bilan syr	nthétique (en milliers d'euros)	irs d'euros)	Q
ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	00'0	FONDS PROPRES	00'0
Immobilisations incorporelles (nettes)	00'0	Apports et subventions d'investissement	81,65
Subventions d'investissement versées	0,00	0,00 Neutralisations et régularisations	-55,85
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00 Réserves	92,11
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	0,00 Report à nouveau	00'0
Terrains	0,00	0,00 Résultat de l'exercice	1,11
Constructions	26,90	56,90 Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	00'0
Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00 TOTAL FONDS PROPRES (I)	119,03
Réseaux divers	0,00	PASSIF	00'0
Installations techniques, agencements et matériel	00'0	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	00'0
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTES FINANCIÈRES	0,00
Autres	20,53	Emprunts obligataires	00'0
Immobilisations corporelles en cours	0,00		00'0
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	0,00		00'0
Immobilisations financières (nettes)	0,00	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	00'0
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	77,43	DETTES NON FINANCIÈRES	00'0
ACTIF CIRCULANT	0,00		2,25
Stocks	0,00		60'0
Créances	26,78	Produits constatés d'avance	00'0
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	2,34
Tresorerie	17,17	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	43,95	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	2.34
Comptes de régularisation (III)	0,00		
Écarts de conversion actif (IV)	0,00		00,0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	121,37	Ecarts de conversion passif (IV)	00,0
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	121,37

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		_
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)		В
	_	
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	00'00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	00'0	00'0
Dotations de l'état	00,00	00,0
Participations	169,61	00,00
Compensations, autres attributions et autres participations	00,00	00,00
Dons et legs	00'0	00,00
Impôts et taxes	00'0	00'0
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	00'0	00'0
Ventes de biens ou prestations de services	192,26	00'0
Produits des cessions d'actifs	00'00	00'0
Autres produits de gestion	1,90	00'0
Production stockée et immobilisée	00'0	00'0
AUTRES PRODUITS	00'0	00,0
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	00'0	00,00
Reprises du financement rattaché à un actif	00'0	00,0
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	00,00	00,0
Neutralisation des moins-values de cession	00'00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	363,76	0,00
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	00'00	0,00
Achats et charges externes	191,10	00'0
Charges de personnel	135,39	00,0
Indemnités des élus (et membres du CESR)	00,00	00,0
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	0,70	00,0
Impôts et taxes	1,90	00'0
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	16,46	00,0
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	00,00	00,0
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	00,0
Neutralisation des plus-values de cession	00,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	345,54	0,00

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES			1
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)			В
POSTES	Exercice N	Exercice N-1	N-1
CHARGES D'INTERVENTION	00'0		00'0
Dispositifs d'intervention pour compte propre	5,85		00'0
Autres charges	11,26		00'0
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	17,10		0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	1,11		00'0
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	00'0		00'0
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	00'0		0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	00'0		0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	1,11		00'0

- I L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement;
 au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement;
 sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement »;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II—En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3):

- Fonctionnement: 7,5%Investissement: 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

- A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 - (2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- budgétaire par délibération N°... du ...

=	A1.1	
II – EXECUTION BUDGETAIRE	DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	00'0	0,00	00'0
204	Subventions d'équipement versées (6)	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles	62 871,39	17 804,88	28,32	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours	00'0	00'0	00'0	00'0
	Total des opérations d'équipement (2)	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des c	Total des dépenses d'équipement	62 871,39	17 804,88	28,32	00'0
10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0	00'0	00'0
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	00'0	00'0	00,00	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des c	Total des dépenses financières	00'0	00'0	00'0	00'0
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	00'0	00'0	0,00	00'0
Total des c	Total des dépenses réelles d'investissement	62 871,39	17 804,88	28,32	00'0
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	00'00	00'0	00'0	00'0
041	Opérations patrimoniales (5)	00'00	00'00	0,00	0,00
Total des c	Total des dépenses d'ordre en investissement	00'0	00'00	000	00'0
Total des c	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	62 871,39	17 804,88	28,32	00'0
001 Solde	001 Solde d'exécution négatif reporté	00'0			
Total des c	Total des dépenses de la section d'investissement	62 871,39	17 804,88		0,00

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.
(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) DI 040 = RF 042
(5) DI 041 = RI 041
(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

_	A1.2	
II – EXECUTION BUDGETAIRE	RECETTES D'INVESTISSEMENT — VUE D'ENSEMBLE	

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées(8)	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours	00'0	00'0	00'0	00'0
10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	409,05	00'0	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'0			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des re	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	409,05	0,00	00'0
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	00'0			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	13 800,00	8 810,89	63,85	00'0
041	Opérations patrimoniales (7)	00'0	00'0	0,00	0,00
Total des re	Total des recettes d'ordre en investissement	13 800,00	8 810,89	63,85	00'0
Total des re	Total des recettes d'investissement de l'exercice	13 800,00	9 219,94	66,81	00'0
001 Solde d	001 Solde d'exécution positif reporté	49 071,39			
Total des re	Total des recettes de la section d'investissement	62 871,39	9 219,94		00'0

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers. (3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

⁽⁴⁾ DI 040 = RF 042

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ *DI 041 = RI 041* (8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

		=	II – EXECUTION BUDGETAIRE	DGETAIRE			=
		DEPENSES DE FO	DE FONCTIONNEMEN	NCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	Е		A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	195 133,00	189 308,21	00'0	189 308,21	97,01	00'0
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	143 000,00	139 074,68	00'0	139 074,68	97,26	00'0
014	Atténuations de produits	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
016	АРА	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	20 645,00	17 800,89	00'0	17 800,89	86,22	00'0
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0
Total des services	Total des dépenses de gestion des services	358 778,00	346 183,78	0,00	346 183,78	96,49	00'0
99	Charges financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
29	Charges spécifiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	7 883,00	7 652,53	00'0	7 652,53	97,08	0,00
Total des	Total des dépenses réelles et mixtes	366 661,00	353 836,31	00'0	353 836,31	96,50	00'0
023	Virement à la section d'investissement	00'00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	13 800,00	8 810,89	00'0	8 810,89	63,85	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	00'00	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00
Total des dépenses fonctionnement (3)	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)	13 800,00	8 810,89	0,00	8 810,89	63,85	00'0
Total des dép de l'exercice	Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice	380 461,00	362 647,20	0,00	362 647,20	95,32	0,00
002 Déficit N-1	002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
Total des dépe fonctionnement	Total des dépenses de la section de fonctionnement	380 461,00	362 647,20	0,00	362 647,20		0,00

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.
(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(3) DF 042 = R1 040; DF 043 = RF 043

		II – EXECL	- EXECUTION BUDGETAIRE	SE .			=
	RECE	RECETTES DE FONCT	NCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	'ENSEMBLE			A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
016	APA	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
02	Prod. services, domaine, ventes diverses	185 123,00	192 258,78	00'0	192 258,78	103,85	00'0
73	Impôts et taxes (sauf 731)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
731	Fiscalité locale	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
74	Dotations et participations	190 800,00	169 605,91	00'0	169 605,91	68'88	00'0
75	Autres produits de gestion courante	4 538,00	1 896,31	00'0	1 896,31	41,79	00'0
Total des	Total des recettes de gestion des services	380 461,00	363 761,00	0,00	363 761,00	95,61	00'0
92	Produits financiers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Produits spécifiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
28	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	00'0	00,00	00'0	00'0	00,00	00'0
Total des	Total des recettes réelles et mixtes	380 461,00	363 761,00	00'0	363 761,00	95,61	00'0
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	Total des recettes d'ordre (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des	Total des recettes de fonctionnement de l'exercice	380 461,00	363 761,00	00'0	363 761,00	95,61	0,00
002 Excé	002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	00'0					
Total des	Total des recettes de la section de fonctionnement	380 461,00	363 761,00	0,00	363 761,00		0,00

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.
(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(3) RF 042 = D1 040

	II - EXÉ	II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	RE			=
	Dépenses d'ir	d'investissement - Vue détaillée	détaillée			B1
		•				
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	00'0	00'0	0,00	00'0	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	00'0	00'0	0,00	00'0	0,00
21318	Autres bâtiments publics	00'0	17 327,28	0,00	17 327,28	00'0
21838	Autre matériel informatique	00'0	477,60	00'0	477,60	00'0
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	62 871,39	17 804,88	00'0	17 804,88	45 066,51
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des dépenses d'équipement		62 871,39	17 804,88	0,00	17 804,88	45 066,51
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
total chapitre 13	Subventions d'investissement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	00'0	0,00	0,00	00'0	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		62 871,39	17 804,88	0,00	17 804,88	45 066,51
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	00'0	0,00	0,00	00'0	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		00'0	0,00	0,00	0,00	00'0

	II - EXÉ	EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	IRE			=
	Dépenses d'ii	d'investissement - Vue détaillée	e détaillée			B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		62 871,39	17 804,88	00'0	17 804,88	45 066,51
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	00'00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		62 871,39	17 804,88	00'0	17 804,88	45 066,51

	II - EXÉCI	XÉCUTION BUDGÉTAIRE				=
	Recettes d'inve	'investissement - Vue détaillée	étaillée			B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
10222	F.C.T.V.A.	00'0	409,05	00'0	409,05	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	409,05	00'0	409,05	-409,05
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	00'0	00'0	00'0	0,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	00'0	00'0	0,00	00'0	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	409,05	0,00	409,05	-409,05
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	00'0	00'00	00'0	00'0	0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	00'0	510,00	0,00	510,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	00'0	1 671,00	0,00	1 671,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	00'0	792,00	00'0	792,00	00'0
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	00'00	281,00	0,00	281,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00	281,40	0,00	281,40	0,00
28188	Autres	0,00	5 275,49	0,00	5 275,49	0,00

	II - EXÉC	(ÉCUTION BUDGÉTAIRE	E			=
	Recettes d'inv	Recettes d'investissement - Vue détaillée	étaillée			B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	13 800,00	8 810,89	0,00	8 810,89	4 989,11
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	00'0	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		13 800,00	8 810,89	00'0	8 810,89	4 989,11
Total des recettes d'investissement de l'exercice		13 800,00	9 219,94	00'0	9 219,94	4 580,06
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		49 071,39	00'00	00'0	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		62 871,39	9 219,94	00'0	9 219,94	53 651,45

SAINT AMAND MONTROND - CCAS ST AMAND MONTROND - CFU - 2024

=	C1
II – EXECUTION BUDGETAIRE	OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

Cet état ne contient pas d'information.

	II - EXÉC	- EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	RE			=
	Dépenses de fo	de fonctionnement - Vue détaillée	e détaillée			Б
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	00'0	114 976,07	00'0	114 976,07	00'0
60622	Carburants	00'0	2 891,37	00'0	2 891,37	0,00
60623	Alimentation	00'0	2 262,28	00'0	2 262,28	0,00
60631	Fournitures d'entretien	00'0	138,72	00'0	138,72	00'0
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	2 643,41	00'0	2 643,41	0,00
98909	Habillement et Vêtements de travail	00'0	221,85	00'0	221,85	00'0
6064	Fournitures administratives	00'0	718,39	00'0	718,39	00'0
8909	Autres matières et fournitures.	00'0	18 774,67	00'0	18 774,67	00'0
611	Contrats de prestations de services	00'0	25 295,40	00'0	25 295,40	00'0
61551	Matériel roulant	00'0	3 161,77	00'0	3 161,77	00'0
6156	Maintenance	00'0	1 492,64	00'0	1 492,64	00'0
6161	Multirisques	00'0	8 437,64	00'0	8 437,64	00'0
6184	Versements à des organismes de formation	00'0	350,00	0,00	350,00	00'0
6188	Autres frais divers	00'0	1 569,86	00'0	1 569,86	00'0
6228	Divers	00'0	1 160,00	00'0	1 160,00	00'0
6232	Fêtes et cérémonies	00'0	400,00	00'0	400,00	00'0
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	00'0	3 423,69	00'0	3 423,69	00'0
6262	Frais de télécommunications	00'0	738,19	00'0	738,19	00'0
6284	Redevance pour services rendus	00'0	419,16	00'0	419,16	00'0
6358	Autres droits	00'0	233,10	0,00	233,10	00'0
total chapitre 011	Charges à caractère général	195 133,00	189 308,21	00'0	189 308,21	5 824,79
6218	Autre personnel extérieur	00'0	2 022,80	0,00	2 022,80	0,00
9336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	00'0	1 665,40	00'0	1 665,40	0,00
64111	Rémunération principale	00'0	83 788,04	00'0	83 788,04	00'0

	II - EXÉ	EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	RE			=
	Dépenses de f	de fonctionnement - Vue détaillée	le détaillée			10
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	00'0	27,48	00'0	27,48	00'0
64113	NBI	00'0	886,20	00'0	886,20	00'0
64118	Autres indemnités.	00'0	7 432,53	00'0	7 432,53	00'0
64131	Rémunérations	00'0	1 947,93	00'0	1 947,93	00'0
64138	Primes et autres indemnités	00'0	00,099	00'0	00'099	00'0
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	00'0	10 092,00	00'0	10 092,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	00'0	24 271,76	00'0	24 271,76	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	00'0	4 607,54	00'0	4 607,54	0,00
6474	Versements aux oeuvres sociales	00'0	868,00	00'0	868,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	00'0	805,00	00'0	805,00	00'0
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	143 000,00	139 074,68	0,00	139 074,68	3 925,32
total chapitre 014	Atténuations de produits	00'0	0,00	0,00	00'0	0,00
total chapitre 016	АРА	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6558	Autres contributions obligatoires	00'0	150,00	00'0	150,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	00'0	2 845,01	00'0	2 845,01	00'0
6568	Autres participations	00'0	11 107,79	00'0	11 107,79	00'0
65733	Départements	00'0	3 000,00	00'0	3 000,000	00'0
65818	Autres	00'0	696,58	00'0	696,58	00'0
65888	Autres	00'0	1,51	00'0	1,51	00'0
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	20 645,00	17 800,89	00'0	17 800,89	2 844,11
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	00'0	0,00	00'0	00'0	0,00
Total des dépenses de gestion des services		358 778,00	346 183,78	0,00	346 183,78	12 594,22
total chapitre 66	Charges financières	0,00	00'0	00'0	00'0	0,00

	II - EXÉ	EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	RE			=
	Dépenses de f	de fonctionnement - Vue détaillée	e détaillée			D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 67	Charges spécifiques	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	00'0	7 652,53	00'0	7 652,53	0,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions	7 883,00	7 652,53	00'0	7 652,53	230,47
Total des dépenses réelles et mixtes		366 661,00	353 836,31	0,00	353 836,31	12 824,69
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	00'0	00'00	00'0	00'0	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	00'0	8 810,89	00'00	8 810,89	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 800,00	8 810,89	00'0	8 810,89	4 989,11
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		13 800,00	8 810,89	00'0	8 810,89	4 989,11
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		380 461,00	362 647,20	0,00	362 647,20	17 813,80
002 Résultat de fonctionnement reporté		00'0	0,00	00'0	00'0	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		380 461,00	362 647,20	0,00	362 647,20	17 813,80

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

	II - EXÉC	II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	ZE			=
	Recettes de for	e fonctionnement - Vue détaillée	détaillée			D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
total chapitre 016	АРА	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
9902	Redevances et droits des services à caractère social	00'0	192 258,78	00'0	192 258,78	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	185 123,00	192 258,78	00'0	192 258,78	-7 135,78
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
7473	Départements	00'0	7 433,97	00'0	7 433,97	00'0
74741	Communes membres du GFP	00'0	162 171,94	00'0	162 171,94	00'0
total chapitre 74	Dotations et participations	190 800,00	169 605,91	00'0	169 605,91	21 194,09
75888	Autres	00'0	1 896,31	00'0	1 896,31	00'0
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	4 538,00	1 896,31	00'0	1 896,31	2 641,69
Total des recettes de gestion des services		380 461,00	363 761,00	00'0	363 761,00	16 700,00
total chapitre 76	Produits financiers	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0
total chapitre 77	Produits spécifiques	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions	00,00	00'0	00'0	00,00	00'0
Total des recettes réelles et mixtes		380 461,00	363 761,00	00'0	363 761,00	16 700,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	00'0	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		380 461,00	363 761,00	0,00	363 761,00	16 700,00

	II - EXÉC	XÉCUTION BUDGÉTAIRE	RE			=
	Recettes de foi	fonctionnement - Vue détaillée	détaillée			D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
002 Résultat de fonctionnement reporté		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des recettes de la section de fonctionnement		380 461,00	363 761,00	0,00	363 761,00	16 700,00

III – ÉTATS FINANCIERS	INANCIERS				■
Bilan (en euros)	euros)				A
			Exercice N		Exercice N-1
ACTIF	Note	BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		00'0	00'0	00'0	00'0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		00'0	00'0	00'0	00'0
Subventions d'investissement versées		00'0	00'0	00'0	00'0
Autres immobilisations incorporelles		6 436,80	6 436,80	00'0	510,00
Immobilisations incorporelles en cours		00'0	00'0	00'0	00'0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		00'0	00'0	00'0	00'0
Terrains		00'0	00'0	00'0	00'0
Constructions		56 900,75	00,00	56 900,75	39 573,47
Réseaux et installations de voirie		00'0	00'0	00'0	00'0
Réseaux divers		00'0	00,00	00'0	00'0
Installations techniques, agencements et matériel		00'0	00'0	00'0	00'0
Immobilisations mises en concessions ou affermées		00'0	00,00	00'0	00'0
Autres		143 598,44	123 071,31	20 527,13	28 350,42
Immobilisations corporelles en cours		00'0	00'0	00'0	00'0
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		00'0	00'0	00'0	00'0
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		00'0	00,00	00'0	00'0
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		206 935,99	129 508,11	77 427,88	68 433,89
ACTIF CIRCULANT		00'0	00'0	00'0	00'0
STOCKS		00'0	00'0	00'0	00'0
CRÉANCES		00'0	00,00	00'0	00'0
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		26 831,26	00'0	26 831,26	53,32
Créances sur les redevables et comptes rattachés		4 825,08	7 652,53	-2 827,45	4 825,08
Avances et acomptes versés par la collectivité		00'0	00'0	00'0	00'0
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		00'0	00,00	00'0	00,00
Créances sur budgets annexes		00'0	00'0	00'0	00'0
Créances sur les autres débiteurs		2 775,13	00,00	2 775,13	3 105,46
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		00'0	00'0	00'00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	-INANCIER	S			≡
Bilan (en euros)	n euros)				∢
			Exercice N		Exercice N-1
ACTIF	Note	BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		34 431,47	7 652,53	26 778,94	7 983,86
TRÉSORERIE		00'0	00'0	00'0	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		00'0	00'0	00'0	0,00
DISPONIBILITÉS		17 166,34	00'0	17 166,34	25 038,43
AUTRES		00'0	00'0	00'0	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		17 166,34	00'0	17 166,34	25 038,43
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		00'0	00'0	00'0	0,13
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		00,00	00'0	00'0	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		258 533,80	137 160,64	121 373,16	101 456,31

III – ÉTATS FINANCIERS	NANCIER	9	=	
Bilan (en euros)	euros)		A	
				Ī
FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1	
FONDS PROPRES		00'0		00'0
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		00'0		00'0
Dotations		00'0		00'0
Fonds globalisés		42 361,11	4195	41 952,06
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		00'0		00'0
Rattachées à un actif amortissable		11 988,00	11 98	11 988,00
Rattachées à un actif non amortissable		27 301,28	27 30	27 301,28
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-55 850,49	-55 85	-55 850,49
RÉSERVES		92 114,43	92 11.	92 114,43
REPORT A NOUVEAU		00'0	19	191,31
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1 113,80	-19	-191,31
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		00'00		00,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		00'0		00,00
TOTAL FONDS PROPRES (I)		119 028,13	117 50	117 505,28
PASSIF		00'0		00'0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		00°0		00'0
PROVISIONS POUR RISQUES		00'0		00'0
PROVISIONS POUR CHARGES		00'0		00,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		00'0		00'0
DETTES FINANCIÈRES		00,0		00'0
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		00,00		00'0
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		00,0		00,00
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		00'00		00,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		0,00		00'0
DETTES NON FINANCIÈRES		00,0		00'0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 254,30	19 49	19 493,22
Dettes fiscales et sociales		86,50		00'0
Avances et acomptes reçus		00'0		00'0
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00		00'0

III – ÉTATS FINANCIERS	INANCIERS			=
Bilan (en euros)	euros)			A
FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1	
Fonds gérés par la collectivité		00'0		00'0
Dettes sur budgets annexes		00'0		00'0
Autres dettes non financières		00'0		20,00
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		00'0		00'0
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		2 340,80		19 543,22
TRÉSORERIE		00'0		00'0
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		00'0		00'0
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00		0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		2 340,80		19 543,22
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		4,23		-35 592,19
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		00,00		00'0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		121 373,16		101 456,31

III – ÉTATS FINANCIERS				≡
Compte de résultat (en euros)				В
	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		00'0	00'0	00'0
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		00'0	00'0	00'0
Dotations de l'état		00'0	00'0	00'0
Participations		169 605,91	00'0	00'0
Compensations, autres attributions et autres participations		00'0	00'0	00'0
Dons et legs		00'0	00'0	00'0
Impôts et taxes		00'0	00'0	00'0
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		00'0	00'0	00'0
Ventes de biens ou prestations de services		192 258,78	00'0	00'0
Produits des cessions d'actifs		00,00	00'0	00,00
Autres produits de gestion		1 896,31	00'0	00,00
Production stockée et immobilisée		00'0	00'0	00,00
AUTRES PRODUITS		00'0	00'0	00'0
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		00,00	00'0	00,00
Reprises du financement rattaché à un actif		00,00	00'0	00,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		00'0	00'0	00,00
Neutralisation des moins-values de cession		00'0	00'0	00,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		363 761,00	00'0	00'0
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		00'0	00'0	00'0
Achats et charges externes		191 097,91	00'0	00,00
Charges de personnel		135 386,48	00'0	00'0
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		94 742,18	0,00	0,00
Dont charges sociales		40 644,30	0,00	00'0
Indemnités des élus (et membres du CESR)		00'0	00'0	00,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		60'869	00'0	00,00
Impôts et taxes		1 898,50	00'0	00'0
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		16 463,42	00'0	00'0
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		00'0	00'0	00,00
Neutralisation des dépréciations et provisions		00'0	00'0	00'0

III – ÉTATS FINANCIERS				=
Compte de résultat (en euros)				В
	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		00'0	00'0	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		345 544,40	00'0	00'0
CHARGES D'INTERVENTION		00'0	00'0	00'0
Dispositifs d'intervention pour compte propre		5 845,01	00'0	00'0
Dont ménages		00'0	00'0	0,00
Dont personnes morales de droit privé		00'0	00'0	0,00
Dont collectivités territoriales		3 000,00	00'0	0,00
Dont autres organismes publics		2 845,01	00'0	0,00
Dont établissements d'enseignement		00'0	00'0	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	00,00	0,00
Autres charges		11 257,79	00,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		17 102,80	00'0	00'0
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		1 113,80	00'0	00'0
PRODUITS FINANCIERS		00'0	00'0	00'0
Produits des participations et des prêts		00'0	00'0	00'0
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	00,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	00,00	0,00
Autres produits financiers		00'0	00,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		00'0	00,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		00'0	00'0	0,00
CHARGES FINANCIERES		00'0	00'0	0,00
Charges d'intérêts		00'0	00'0	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		00'0	00,00	00'0
Autres charges financières		00'0	00'0	00'0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		00'0	00'0	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		00'0	00'0	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		00'0	00'0	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		1 113,80	00'0	0,00

ı
Ω
$\frac{8}{2}$
Ξ
느
Ó
Ş
ሷ
\forall
Š
∢
\geq
₹
SA
CAS
Ω̈́
9
5300
25

III – ÉTATS FINANCIERS	=	
Compte de résultat (en euros)	В	

III – ÉTATS FINANCIERS	=
Annexe	U

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

			▮	1	ÉTATS FINANCIERS	S					■
				Balance des comptes	s comptes						٥
Numéro		Balance d'entrée	d'entrée	Opérations non budgétaires	n budgétaires	Opérations budgétaires	udgétaires	Total	al	Soldes	es
de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	F.C.T.V.A.	00'0	41 952,06	00'0	00'0	00'0	409,05	00'0	42 361,11	00'0	42 361,11
	Sous Total compte 1022	00'0	41 952,06	00'0	00'0	00'0	409,05	00'0	42 361,11	00'0	42 361,11
	Sous Total compte 102	00'0	41 952,06	00'0	00'0	00'0	409,05	00'0	42 361,11	00'0	42 361,11
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	00'0	92 114,43	00'0	00'0	00'0	00,00	00,00	92 114,43	00'0	92 114,43
	Sous Total compte 106	00'0	92 114,43	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	92 114,43	00'0	92 114,43
	Sous Total compte 10	00'0	134 066,49	00'0	00'0	00'0	409,05	00'0	134 475,54	00'0	134 475,54
110	Report à nouveau (solde créditeur)	00'0	191,31	191,31	00'0	00'0	00,0	191,31	191,31	00'0	0,00
	Sous Total compte 11	00'0	191,31	191,31	00'0	00'0	00'0	191,31	191,31	00'0	0,00
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	191,31	00'0	00'0	191,31	00'0	00'0	191,31	191,31	00'0	00'0
	Sous Total compte 12	191,31	00'0	00'0	191,31	00'0	00'0	191,31	191,31	00'0	00'0
1318	Autres	00'0	11 988,00	00'0	00'0	00'0	00,00	00,0	11 988,00	00'0	11 988,00
	Sous Total compte 131	00'0	11 988,00	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	11 988,00	00'0	11 988,00
1323	Départements	00'0	3 150,00	00'0	00,00	00'0	00,00	00,00	3 150,00	00,00	3 150,00
1328	Autres	00'0	24 151,28	00'0	00,00	00'0	00,00	00,0	24 151,28	00'0	24 151,28
	Sous Total compte 132	00'0	27 301,28	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	27 301,28	00'0	27 301,28
	Sous Total compte 13	00'0	39 289,28	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	39 289,28	00,00	39 289,28
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	624,14	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	624,14	00,00	624,14	0,00
193	Autres neutralisations et régularisation	55 226,35	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	55 226,35	00,00	55 226,35	0,00
	Sous Total compte 19	55 850,49	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	55 850,49	00'0	55 850,49	0,00
	Total classe 1	56 041,80	173 547,08	191,31	191,31	00'0	409,05	56 233,11	174 147,44	55 850,49	173 764,82
2051	Concessions et droits similaires	6 436,80	00,00	00'0	00'0	00'0	00,00	6 436,80	00'0	6 436,80	00'0
	Sous Total compte 205	6 436,80	00'0	0,00	00'0	0,00	00'0	6 436,80	00'0	6 436,80	0,00

			≡	– ÉTATS F	ÉTATS FINANCIERS	(V)					 ≡
				Balance des comptes	s comptes						٥
Numéro		Balance d'entrée	l'entrée	Opérations non budgétaires	ı budgétaires	Opérations budgétaires	udgétaires	Total	 	Soldes	sə
de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 20	6 436,80	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	6 436,80	00'0	6 436,80	00'0
21318	Autres bâtiments publics	00,00	00'0	00'0	00,00	17 327,28	00'0	17 327,28	0,00	17 327,28	00'0
	Sous Total compte 2131	00'0	00'0	00'0	00'0	17 327,28	00'0	17 327,28	0,00	17 327,28	00'0
2138	Autres constructions	39 573,47	00,0	00,0	00,00	00,0	00,00	39 573,47	0,00	39 573,47	00'0
	Sous Total compte 213	39 573,47	00'0	00'0	0,00	17 327,28	00'0	56 900,75	0,00	56 900,75	00'0
21828	Autres matériels de transport	69 824,26	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	69 824,26	00'0	69 824,26	00'0
	Sous Total compte 2182	69 824,26	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	69 824,26	0,00	69 824,26	00'0
21838	Autre matériel informatique	24 263,59	00,00	00'0	00,00	477,60	00'0	24 741,19	00'0	24 741,19	00'0
	Sous Total compte 2183	24 263,59	00'0	00'0	00'0	477,60	00'0	24 741,19	0,00	24 741,19	00'0
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 197,80	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	11 197,80	0,00	11 197,80	00'0
	Sous Total compte 2184	11 197,80	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	11 197,80	0,00	11 197,80	00'0
2185	Matériel de téléphonie	281,40	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	281,40	0,00	281,40	00'0
2188	Autres	37 553,79	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	37 553,79	0,00	37 553,79	00'0
	Sous Total compte 218	143 120,84	00'0	00'0	00'0	477,60	00'0	143 598,44	0,00	143 598,44	00'0
	Sous Total compte 21	182 694,31	00'0	00'0	0,00	17 804,88	00'0	200 499,19	0,00	200 499,19	00'0
2805	Concessions et droits similaires, brevet	00,0	5 926,80	00'0	00'0	00'0	510,00	00'0	6 436,80	00,00	6 436,80
	Sous Total compte 280	00'0	5 926,80	00,00	0,00	0,00	510,00	0,00	6 436,80	00,00	6 436,80
281828	Autres matériels de transport	00,00	64 805,76	00,0	00,00	00'0	1 671,00	00,00	66 476,76	00,00	66 476,76
	Sous Total compte 28182	00'0	64 805,76	00'0	00'0	00'0	1 671,00	00'0	66 476,76	00,00	66 476,76
281838	Autre matériel informatique	00'0	21 713,79	00,00	00,00	00'0	792,00	00,00	22 505,79	00,00	22 505,79
	Sous Total compte 28183	00'0	21 713,79	00'0	0,00	00'0	792,00	0,00	22 505,79	00'0	22 505,79
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	00'0	10 633,69	00'0	00,00	00'0	281,00	00,00	10 914,69	00'0	10 914,69

			▮	1	ÉTATS FINANCIERS	S					 ≡
				Balance des comptes	s comptes						۵
Numéro		Balance d'entrée	d'entrée	Opérations non budgétaires	ı budgétaires	Opérations budgétaires	oudgétaires	Total	le	Soldes	es
de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 28184	00'0	10 633,69	00'0	00'0	00'0	281,00	00'0	10 914,69	00'0	10 914,69
28185	Matériel de téléphonie	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	281,40	00,00	281,40	00'0	281,40
28188	Autres	00'0	17 617,18	00'0	00,0	00'0	5 275,49	00,00	22 892,67	00'0	22 892,67
	Sous Total compte 2818	00'0	114 770,42	00'0	00'0	00'0	8 300,89	00'0	123 071,31	00'0	123 071,31
	Sous Total compte 281	00'0	114 770,42	00'0	00'0	00'0	8 300,89	0,00	123 071,31	00'0	123 071,31
	Sous Total compte 28	00'0	120 697,22	00'0	00'0	00'0	8 810,89	00'0	129 508,11	00'0	129 508,11
	Total classe 2	189 131,11	120 697,22	00'0	00'0	17 804,88	8 810,89	206 935,99	129 508,11	206 935,99	129 508,11
4011	Fournisseurs	00'0	19 493,22	207 138,36	189 899,44	00'0	00'0	207 138,36	209 392,66	00'0	2 254,30
	Sous Total compte 401	00'0	19 493,22	207 138,36	189 899,44	00'0	00'0	207 138,36	209 392,66	00'0	2 254,30
4041	Fournisseurs d'immobilisations	00'0	00'0	17 804,88	17 804,88	00'0	00,00	17 804,88	17 804,88	00,00	0,00
	Sous Total compte 404	00'0	00'0	17 804,88	17 804,88	00'0	00'0	17 804,88	17 804,88	00'0	0,00
	Sous Total compte 40	00'0	19 493,22	224 943,24	207 704,32	00'0	00'0	224 943,24	227 197,54	00'0	2 254,30
411	Redevables	3 770,90	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 770,90	00,00	3 770,90	0,00
414	Locataires-acquéreurs et locataires	0,03	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,03	00,00	0,03	0,00
4161	Créances douteuses	1 054,15	00'0	00'0	00,0	00'0	00'0	1 054,15	00,00	1 054,15	0,00
	Sous Total compte 416	1 054,15	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 054,15	00'0	1 054,15	0,00
	Sous Total compte 41	4 825,08	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	4 825,08	0,00	4 825,08	0,00
421	Personnel - Rémunérations dues	00'0	00,00	76 448,94	76 448,94	00'0	00'0	76 448,94	76 448,94	00,00	00'0
	Sous Total compte 42	00'0	00'0	76 448,94	76 448,94	00'0	00'0	76 448,94	76 448,94	00'0	0,00
431	Sécurité sociale	00,00	00'0	18 161,69	18 161,69	00'0	00'0	18 161,69	18 161,69	00'0	0,00
437	Autres organismes sociaux	00,00	00'0	41 241,98	41 241,98	00'0	00'0	41 241,98	41 241,98	00'0	00'0
	Sous Total compte 43	00'0	00'0	59 403,67	59 403,67	00'0	00'0	59 403,67	59 403,67	00'0	0,00
4411	Subventions à recevoir - Amiable	52,32	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	52,32	00,00	52,32	00'0

			≡	1	ÉTATS FINANCIERS	S					=
				Balance des comptes	s comptes						٥
Numéro		Balance d'entrée	d'entrée	Opérations non budgétaires	n budgétaires	Opérations budgétaires	udgétaires	Total	-	Soldes	sə
de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 441	52,32	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	52,32	00'0	52,32	00'0
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r	0,00	00,00	1 446,66	1 446,66	00'0	00'0	1 446,66	1 446,66	00,00	00'0
	Sous Total compte 442	00'0	00'0	1 446,66	1 446,66	00'0	00'0	1 446,66	1 446,66	00'0	00'0
44331	Dépenses	00'0	00,0	3 000,000	3 000,000	00'0	00'0	3 000,000	3 000,000	00'0	00'0
	Sous Total compte 4433	00'0	00'0	3 000,00	3 000,00	00'0	00,00	3 000,000	3 000,00	00'0	00'0
44342	Recettes - Amiable	00'0	00,00	26 771,94	0,00	00'0	00,00	26 771,94	00'0	26 771,94	00'0
	Sous Total compte 4434	00'0	00'0	26 771,94	0,00	00'0	00'0	26 771,94	00'0	26 771,94	00'0
44351	Dépenses	00'0	00,00	3 054,59	3 054,59	00'0	00'0	3 054,59	3 054,59	00'0	00'0
	Sous Total compte 4435	00'0	00'0	3 054,59	3 054,59	00'0	00'0	3 054,59	3 054,59	00'0	00'0
	Sous Total compte 443	00'0	00,00	32 826,53	6 054,59	00'0	00,00	32 826,53	6 054,59	26 771,94	00'0
44566	T.V.A. sur autres biens et services	00'0	00'0	337,50	337,50	00'0	00,00	337,50	337,50	00'0	00'0
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	1,00	00'0	181,00	175,00	00'0	00'0	182,00	175,00	2,00	00'0
	Sous Total compte 4456	1,00	00,00	518,50	512,50	00'0	00,00	519,50	512,50	7,00	00'0
44571	T.V.A. collectée	00,0	00,00	331,60	418,10	00,0	00,00	331,60	418,10	00,00	86,50
	Sous Total compte 4457	00'0	0,00	331,60	418,10	00'0	00'0	331,60	418,10	00,00	86,50
	Sous Total compte 445	1,00	0,00	850,10	930,60	00'0	00,00	851,10	930,60	00,00	79,50
447	Autres impôts, taxes et versements assim	00'0	00,00	1 205,02	1 205,02	00'0	00'0	1 205,02	1 205,02	00,00	00'0
	Sous Total compte 44	53,32	0,00	36 328,31	9 636,87	00'0	00,00	36 381,63	9 636,87	26 744,76	00'0
46711	Autres comptes créditeurs	00,0	20,00	10 039,79	9 989,79	00,0	00,00	10 039,79	10 039,79	00,00	00'0
	Sous Total compte 4671	00'0	20,00	10 039,79	9 989,79	00'0	00,00	10 039,79	10 039,79	00'0	00'0
46721	Débiteurs divers - Amiable	2 300,76	00,00	00,00	330,33	00,00	00,00	2 300,76	330,33	1 970,43	00'0
46726	Débiteurs divers - Contentieux	804,70	00'0	200,000	200,00	00'0	00'0	1 004,70	200,00	804,70	0,00

			▐	– ÉTATS F	ÉTATS FINANCIERS	S					=
				Balance des comptes	s comptes						٥
Numéro		Balance d'entrée	l'entrée	Opérations non budgétaires	budgétaires	Opérations budgétaires	udgétaires	Total	le le	Soldes	sə
de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4672	3 105,46	00'0	200,00	530,33	00'0	00'0	3 305,46	530,33	2 775,13	00'0
	Sous Total compte 467	3 105,46	20,00	10 239,79	10 520,12	00'0	00'0	13 345,25	10 570,12	2 775,13	00'0
	Sous Total compte 46	3 105,46	20,00	10 239,79	10 520,12	00'0	00'0	13 345,25	10 570,12	2 775,13	00'0
4711	Versements des régisseurs	00,00	00,00	192 676,88	192 676,88	00'0	00,00	192 676,88	192 676,88	00,00	00'0
4712	Virements réimputés	00,00	00'0	248,79	248,79	00'0	00,00	248,79	248,79	00'0	00'0
47134	Subventions	35 939,16	00'0	135 400,00	171 339,16	00'0	00,00	171 339,16	171 339,16	00'0	00'0
47138	Autres	00,00	342,88	8 966,75	8 623,87	00'0	00,00	8 966,75	8 966,75	00'0	00'0
	Sous Total compte 4713	35 939,16	342,88	144 366,75	179 963,03	00'0	00'0	180 305,91	180 305,91	00'0	00'0
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiqu	00'0	4,09	00'0	00,00	00'0	00,0	00,00	4,09	00,00	4,09
	Sous Total compte 47141	00'0	4,09	0,00	0,00	00'0	00'0	0,00	4,09	00'0	4,09
47143	Flux d'encaissements à réimputer	00'0	00'0	50,00	20,00	00'0	00'0	20,00	20,00	00,00	00'0
	Sous Total compte 4714	00'0	4,09	20,00	20,00	00,00	00'0	20,00	54,09	00,00	4,09
4718	Autres recettes à régulariser	00,00	00,00	1 113,80	1 113,80	00'0	00,00	1 113,80	1 113,80	00,00	00'0
	Sous Total compte 471	35 939,16	346,97	338 456,22	374 052,50	0,00	00'0	374 395,38	374 399,47	00'0	4,09
4728	Autres dépenses à régulariser	00,00	00'0	342,88	342,88	00'0	00,00	342,88	342,88	00,00	00,00
	Sous Total compte 472	00'0	00,00	342,88	342,88	00'0	00,00	342,88	342,88	00'0	00'0
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,13	00,00	0,37	0,64	00,00	00,00	0,50	0,64	00,00	0,14
	Sous Total compte 478	0,13	00'0	0,37	0,64	00'0	00'0	0,50	0,64	00'0	0,14
	Sous Total compte 47	35 939,29	346,97	338 799,47	374 396,02	00'0	00,00	374 738,76	374 742,99	00'0	4,23
4911	Dépréciations des comptes de redevables	00,00	00'0	00'0	7 652,53	00'0	00'0	00,0	7 652,53	00,0	7 652,53
	Sous Total compte 491	00'0	00,00	0,00	7 652,53	00,00	00'0	00'0	7 652,53	00,00	7 652,53
	Sous Total compte 49	00'0	00'0	00'0	7 652,53	00'0	00'0	00'0	7 652,53	00'0	7 652,53

			≡	1.	ÉTATS FINANCIERS	S					■
				Balance des comptes	s comptes						٥
Numéro		Balance d'entrée	1'entrée	Opérations non budgétaires	budgétaires	Opérations budgétaires	udgétaires	Total	al	Soldes	se
de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 4	43 923,15	19 890,19	746 163,42	745 762,47	00'0	00'0	790 086,57	765 652,66	34 431,47	9 997,56
5113	Titres spéciaux de paiement	10,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	10,00	00'0	10,00	00'0
51172	Chèques impayés	15,40	00,00	00'0	00,00	00'0	00,00	15,40	00'0	15,40	00'0
51178	Autres valeurs impayées	00,00	00,0	20,00	20,00	00'0	00,00	20,00	20,00	00,00	00,0
	Sous Total compte 5117	15,40	00,00	20,00	50,00	00'0	00'0	65,40	20,00	15,40	00'0
5118	Autres valeurs à l'encaissement	00,00	00,00	180,33	180,33	00'0	00,00	180,33	180,33	00'0	00'0
	Sous Total compte 511	25,40	00,00	230,33	230,33	00'0	00'0	255,73	230,33	25,40	00'0
515	Compte au Trésor	24 473,43	00,00	374 382,83	382 536,92	00'0	00,00	398 856,26	382 536,92	16 319,34	00,0
	Sous Total compte 51	24 498,83	00,00	374 613,16	382 767,25	00'0	00'0	399 111,99	382 767,25	16 344,74	00'0
5411	Régisseurs d'avances (avances)	539,60	00,00	2 355,00	2 073,00	00'0	00,00	2 894,60	2 073,00	821,60	00'0
	Sous Total compte 541	539,60	00,00	2 355,00	2 073,00	00'0	00'0	2 894,60	2 073,00	821,60	00'0
	Sous Total compte 54	539,60	00,00	2 355,00	2 073,00	00'0	00'0	2 894,60	2 073,00	821,60	00'0
580	Opérations d'ordre budgétaires	00,00	00,00	8 810,89	8 810,89	00'0	00,00	8 810,89	8 810,89	00'0	00'0
	Sous Total compte 58	00'0	00'0	8 810,89	8 810,89	00'0	00'0	8 810,89	8 810,89	00'0	00'0
	Total classe 5	25 038,43	00'0	385 779,05	393 651,14	00'0	00'0	410 817,48	393 651,14	17 166,34	00'0
6042	Achats de prestations de services (autre	00,0	00,00	00'0	00'0	114 976,07	00,0	114 976,07	00,00	114 976,07	00'0
	Sous Total compte 604	00'0	0,00	00'0	00'0	114 976,07	00'0	114 976,07	00'0	114 976,07	00'0
60622	Carburants	00,00	00,00	00'0	00,00	2 891,37	00,00	2 891,37	00'0	2 891,37	00,00
60623	Alimentation	00,00	00,00	00'0	00,00	2 262,28	00,00	2 262,28	00'0	2 262,28	00,00
	Sous Total compte 6062	00'0	00,00	00'0	00'0	5 153,65	00'0	5 153,65	00'0	5 153,65	00'0
60631	Fournitures d'entretien	00'0	00,00	00'0	00'0	138,72	00,00	138,72	00'0	138,72	00'0
60632	Fournitures de petit équipement	00'0	00'0	00'0	00'0	2 643,41	00'0	2 643,41	00'0	2 643,41	0,00

			I≡	1	ÉTATS FINANCIERS	0					■
				Balance des comptes	s comptes						D
Numéro		Balance d'entrée	d'entrée	Opérations nor	pérations non budgétaires	Opérations budgétaires	udgétaires	Total		Soldes	es
de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
90936	Habillement et Vêtements de travail	0,00	00'0	00'0	00,0	221,85	00,0	221,85	00'0	221,85	00'0
	Sous Total compte 6063	00'0	00'0	00'0	00'0	3 003,98	00'0	3 003,98	0,00	3 003,98	00'0
6064	Fournitures administratives	0,00	00'0	00'0	00,00	718,39	00,00	718,39	0,00	718,39	00'0
8909	Autres matières et fournitures.	0,00	00'0	00'0	00,00	18 774,67	00'0	18 774,67	0,00	18 774,67	00'0
	Sous Total compte 606	00'0	00'0	00'0	0,00	27 650,69	0,00	27 650,69	00'0	27 650,69	00'0
	Sous Total compte 60	00'0	00'0	00'0	00'0	142 626,76	0,00	142 626,76	00'0	142 626,76	00'0
611	Contrats de prestations de services	0,00	00'0	00'0	00,00	25 295,40	00,00	25 295,40	0,00	25 295,40	00'0
61551	Matériel roulant	00'0	00'0	00'0	00'00	3 161,77	00'0	3 161,77	0,00	3 161,77	00'0
	Sous Total compte 6155	00'0	00'0	00'0	00'0	3 161,77	00'0	3 161,77	00'0	3 161,77	00'0
6156	Maintenance	00'0	00'0	00'0	00,00	1 492,64	00'0	1 492,64	00'0	1 492,64	00'0
	Sous Total compte 615	00'0	00'0	00'0	00'0	4 654,41	0,00	4 654,41	00'0	4 654,41	00'0
6161	Multirisques	00'0	00'0	00'0	00,00	8 437,64	00'0	8 437,64	0,00	8 437,64	00'0
	Sous Total compte 616	00'0	00'0	00'0	00'0	8 437,64	00'0	8 437,64	00'0	8 437,64	00'0
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	00'0	00'0	00,00	350,00	00,00	350,00	0,00	350,00	00'0
6188	Autres frais divers	0,00	00'0	00'0	00,00	1 569,86	00'0	1 569,86	0,00	1 569,86	00'0
	Sous Total compte 618	00'0	00,0	00'0	0,00	1 919,86	00'0	1 919,86	0,00	1 919,86	00'0
	Sous Total compte 61	00'0	00'0	00'0	0,00	40 307,31	0,00	40 307,31	0,00	40 307,31	00'0
6218	Autre personnel extérieur	00'0	00'0	00'0	00,00	2 022,80	00'0	2 022,80	00'0	2 022,80	00'0
	Sous Total compte 621	00'0	00'0	00'0	00'0	2 022,80	00'0	2 022,80	00'0	2 022,80	00'0
6228	Divers	00'0	00'0	00'0	00,00	1 160,00	00,00	1 160,00	00'0	1 160,00	00,0
	Sous Total compte 622	00'0	00'0	00'0	00'0	1 160,00	00'0	1 160,00	00'0	1 160,00	00'0
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	00'0	00'0	00'0	400,00	00'0	400,00	0,00	400,00	00'0

			▋		ÉTATS FINANCIERS	S					=
				Balance des comptes	s comptes						٥
Numéro		Balance d'entrée	d'entrée	Opérations non budgétaires	n budgétaires	Opérations budgétaires	udgétaires	Total	a	Soldes	sə
de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 623	00'0	00'0	00'0	00'0	400,00	00'0	400,00	00'0	400,00	00'0
6245	Transports de personnes extérieures à la	00'0	00'0	00'0	00'0	3 423,69	00'0	3 423,69	00'0	3 423,69	0,00
	Sous Total compte 624	00'0	00'0	00'0	00'0	3 423,69	00'0	3 423,69	00'0	3 423,69	00'0
6262	Frais de télécommunications	00'0	00'0	00'0	00,00	738,19	00'0	738,19	0,00	738,19	00'0
	Sous Total compte 626	00'0	00'0	00'0	00'0	738,19	00'0	738,19	00'0	738,19	00'0
6284	Redevance pour services rendus	00'0	00'0	00'0	00,00	419,16	00,00	419,16	00'0	419,16	00'0
	Sous Total compte 628	00'0	00'0	00'0	00'0	419,16	00'0	419,16	00'0	419,16	00'0
	Sous Total compte 62	00'0	00'0	00'0	00'0	8 163,84	00'0	8 163,84	00'0	8 163,84	00'0
9336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges	0,00	00'0	00'0	00,00	1 665,40	00,00	1 665,40	00,00	1 665,40	0,00
	Sous Total compte 633	00'0	00'0	00'0	00'0	1 665,40	00'0	1 665,40	00'0	1 665,40	00'0
6358	Autres droits	00'0	00'0	00,00	00,00	233,10	00,00	233,10	00'0	233,10	00'0
	Sous Total compte 635	00'0	00'0	00'0	0,00	233,10	00'0	233,10	00'0	233,10	00'0
	Sous Total compte 63	00'0	00'0	00'0	00'0	1 898,50	00'0	1 898,50	00'0	1 898,50	00'0
64111	Rémunération principale	00'0	00'0	00'0	00,00	83 788,04	00'0	83 788,04	0,00	83 788,04	00'0
64112	Supplément familial de traitement et ind	0,00	00'0	00'0	00,00	27,48	00'0	27,48	00,00	27,48	0,00
64113	NBI	00'0	00'0	00'0	00,00	886,20	00'0	886,20	0,00	886,20	00'0
64118	Autres indemnités.	00'0	00'0	00'0	00,00	7 432,53	00'0	7 432,53	00'0	7 432,53	00'0
	Sous Total compte 6411	00'0	00'0	00'0	00'0	92 134,25	00'0	92 134,25	00'0	92 134,25	00'0
64131	Rémunérations	00'0	00'0	00'0	00,00	1 947,93	00,0	1 947,93	00'0	1 947,93	00'0
64138	Primes et autres indemnités	00,00	00'0	00'0	00,00	00'099	00,00	00,099	00'0	00,099	00'0
	Sous Total compte 6413	00'0	00'0	00'0	0,00	2 607,93	00'0	2 607,93	00'0	2 607,93	00'0
	Sous Total compte 641	00'0	00'0	00'0	00'0	94 742,18	00'0	94 742,18	00'0	94 742,18	0,00

			≡		ÉTATS FINANCIERS	S					≡
				Balance des comptes	s comptes						D
Numéro		Balance d'entrée	d'entrée	Opérations non budgétaires	n budgétaires	Opérations budgétaires	udgétaires	Total	al	Soldes	se
de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	00'0	00'0	00'0	00,00	10 092,00	00'0	10 092,00	00'0	10 092,00	00'0
6453	Cotisations aux caisses de retraite	00'0	00'0	00'0	00,0	24 271,76	00'0	24 271,76	00'0	24 271,76	00'0
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	00'0	00,0	4 607,54	0,00	4 607,54	00,00	4 607,54	00'0
	Sous Total compte 645	00'0	00'0	00'0	0,00	38 971,30	00'0	38 971,30	0,00	38 971,30	00'0
6474	Versements aux oeuvres sociales	00'0	00'0	00,0	00,00	868,00	00'0	868,00	00'0	868,00	00'0
6475	Médecine du travail, pharmacie	00'0	00'0	00'0	00,00	805,00	00'0	805,00	00'0	805,00	00,0
	Sous Total compte 647	00'0	00'0	00'0	00,00	1 673,00	00'0	1 673,00	00'0	1 673,00	00'0
	Sous Total compte 64	00'0	00'0	00'00	0,00	135 386,48	00'0	135 386,48	00'0	135 386,48	00'0
6558	Autres contributions obligatoires	00'0	00'0	00,0	00,00	150,00	00'0	150,00	00'0	150,00	00,0
	Sous Total compte 655	00'0	00'0	00'0	00,00	150,00	00'0	150,00	00'0	150,00	00'0
6561	Organismes de regroupement	00'0	00'0	00'0	00,00	2 845,01	00'0	2 845,01	00'0	2 845,01	00'0
6568	Autres participations	00'0	00'0	00'0	00,00	11 107,79	00'0	11 107,79	00'0	11 107,79	00'0
	Sous Total compte 656	00'0	00'0	00'0	00,00	13 952,80	00'0	13 952,80	00'0	13 952,80	00'0
65733	Départements	00'0	00'0	00'0	00,00	3 000,000	00'0	3 000,000	00'0	3 000,000	00,00
	Sous Total compte 6573	00'0	00'0	00'0	00'0	3 000,000	00'0	3 000,000	00'0	3 000,000	00'0
	Sous Total compte 657	00'0	00'0	00,00	0,00	3 000,000	00'0	3 000,000	00'0	3 000,000	00'0
65818	Autres	00'0	00'0	00'0	00,00	696,58	00'0	696,58	00'0	696,58	00'0
	Sous Total compte 6581	00'0	00'0	00'0	00,00	696,58	00'0	696,58	00'0	696,58	00'0
65888	Autres	00'0	00'0	00'0	00,00	1,51	00'0	1,51	00'0	1,51	00'0
	Sous Total compte 6588	00'0	00'0	00'0	0,00	1,51	00'0	1,51	00'0	1,51	00'0
	Sous Total compte 658	00'0	00'0	00'0	00,00	60'869	00'0	60'869	00'0	60'869	00'0
	Sous Total compte 65	00'0	00'0	0,00	00'0	17 800,89	00'0	17 800,89	0,00	17 800,89	00'0

			≡	11	ÉTATS FINANCIERS	S					≡
				Balance de	alance des comptes						D
Numéro		Balance d'entrée	d'entrée	Opérations non budgétaires	n budgétaires	Opérations budgétaires	udgétaires	Tota	le le	Soldes	les
de compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6811	Dotations aux amortissements des immobil	00'0	00'0	00'0	00'0	8 810,89	00'0	8 810,89	00'0	8 810,89	00'0
6817	Dotations aux dépréciations des actifs c	0,00	0,00	0,00	00'0	7 652,53	00'0	7 652,53	00'0	7 652,53	00'0
	Sous Total compte 681	00'0	0,00	00'0	00'0	16 463,42	00'0	16 463,42	0,00	16 463,42	0,00
	Sous Total compte 68	00'0	0,00	00'0	00'0	16 463,42	00'0	16 463,42	00'0	16 463,42	0,00
	Total classe 6	00'0	00'0	00'0	00'0	362 647,20	00'0	362 647,20	00'0	362 647,20	0,00
9902	Redevances et droits des services à cara	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	192 258,78	00'0	192 258,78	00'0	192 258,78
	Sous Total compte 706	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	192 258,78	0,00	192 258,78	00'0	192 258,78
	Sous Total compte 70	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	192 258,78	0,00	192 258,78	00'0	192 258,78
7473	Départements	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	7 433,97	00'0	7 433,97	00'0	7 433,97
74741	Communes membres du GFP	00'0	00'0	00'0	00,0	00'0	162 171,94	00,00	162 171,94	00'0	162 171,94
	Sous Total compte 7474	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	162 171,94	0,00	162 171,94	00'0	162 171,94
	Sous Total compte 747	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	169 605,91	0,00	169 605,91	00'0	169 605,91
	Sous Total compte 74	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	169 605,91	0,00	169 605,91	00'0	169 605,91
75888	Autres	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	1 896,31	0,00	1 896,31	00'0	1 896,31
	Sous Total compte 7588	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	1 896,31	0,00	1 896,31	00'0	1 896,31
	Sous Total compte 758	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 896,31	0,00	1 896,31	00'0	1 896,31
	Sous Total compte 75	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	1 896,31	0,00	1 896,31	00'0	1 896,31
	Total classe 7	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	363 761,00	00'0	363 761,00	00'0	363 761,00
	Total général	314 134,49	314 134,49	1 132 133,78	1 139 604,92	380 452,08	372 980,94	1 826 720,35	1 826 720,35	677 031,49	677 031,49

			IV – ÉTATS	ÉTATS ANNEXÉS					≥
	PRESENTAT	PRESENTATION CROISEE, S	SECTION D'IN	ECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	IT – VUE D'EN	ISEMBLE			A1
		01 Onérations non	0 Sarviras	0-5 Geetion des	1 Sécurité	2 Ensoign	3 Cult via soc	4 Santé et action	4-4 884
Chapitre	Libellé	ventilables	généraux (hors	fonds		formation	jeun., sports,	sociale (hors	5
nature			01 et Gestion des fonds européens)	européens		prof.,apprentissage	loisirs	RSA)	
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	17 804,88	00'0
10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0
21	Immobilisations corporelles	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	17 804,88	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'00	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	0,00	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0
45	Opérations pour compte de tiers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	409,05	00'0
10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	409,05	00'0
13	Subventions d'investissement	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	0,00
27	Autres immobilisations financières	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
45	Opérations pour compte de tiers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'00	00'0	00'0	0,00

		IV – ÉTATS ANNEXÉS	NEXÉS				2	
	PRESENTATION CROISEE, SEC	CTION D'INVEST	FION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	D'ENSEMBLE (S	uite)		A1	
		5	9	7	8	6		
Chapitre	Libellé	Aménagement des	Action économique	Environnement	Transports	Fonction en réserve	TOTAL	
nature		territoires et habitat						
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0		17 804,88	
10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0	
13	Subventions d'investissement	000	00 0	00.0	00 0		000	

;		5	9	7	8	6	
Chapitre	Libellé	Aménagement des territoires et habitat	Action économique	Environnement	Transports	Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0		17 804,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
16	Emprunts et dettes assimilées	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
204	Subventions d'équipement versées	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
21	Immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0		17 804,88
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0		00,00
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
45	Opérations pour compte de tiers	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0		409,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	00'0	0,00	00'0		409,05
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
16	Emprunts et dettes assimilées	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	00'0	0,00	00'0		00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0		00'00
204	Subventions d'équipement versées	00'0	00'0	00'0	00,00		00,00
21	Immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0		00'00
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0		00,00
45	Opérations pour compte de tiers	00'0	00'0	0,00	00,00		00'0

			IV – ÉTATS ANNEXÉS	NNEXÉS					≥
	PRESENTATIO	PRESENTATION CROISEE, SE		CTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	ENT – VUE D'E	NSEMBLE			A2
							•		
		10	0	0-5	1	2	3	4	4-3
		Opérations non	Services	Gestion des	Sécurité	Enseign.,	Cult., vie soc.,	Santé et action	APA
Chapitre	Àllodi -	ventilables	généraux (hors	fonds		formation	jeun., sports,	sociale (hors	
nature			01 et Gestion	européens		prof.,apprentissage	loisirs	APA et RSA /	
			des fonds européens)					Régularisation de RMI)	
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	342 728,52	00'0
011	Charges à caractère général	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	189 308,21	00,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	139 074,68	00,00
014	Atténuations de produits	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65	Autres charges de gestion courante	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	6 693,10	00'0
9859	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
99	Charges financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
29	Charges spécifiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
89	Dotations aux provisions, dépréciations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	7 652,53	00'0
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	352 133,03	00'0
013	Atténuations de charges	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
02	Prod, services, domaine, ventes diverses	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	192 258,78	00'0
73	Impôts et taxes	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
731	Fiscalité locale	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
74	Dotations et participations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	157 977,94	00'0
75	Autres produits de gestion courante	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 896,31	00'0
92	Produits financiers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
2.2	Produits spécifiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00

		IV – ÉTA	ÉTATS ANNEXÉS					2
	PRESENTATION CROISEE,	E, SECTION DE	FONCTIONNEM	ENT - VUE D'EI	SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	(6		A2
		44	5	9	7	8	6	
Chapitre	7 - 4: -	RSA /	Aménagement	Action	Environnement	Transports	Fonction en	T T T
nature	e e e e e e e e e e e e e e e e e e e	Régularisation de RMI	des territoires et habitat	économique			réserve	¥ 2
	DEPENSES	11 107,79	00'0	00'0	00'0	00'0		353 836,31
011	Charges à caractère général	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		189 308,21
012	Charges de personnel et frais assimilés	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		139 074,68
014	Atténuations de produits	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
65	Autres charges de gestion courante	11 107,79	00'0	00'0	00'0	00'0		17 800,89
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
99	Charges financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
29	Charges spécifiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
89	Dotations aux provisions, dépréciations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		7 652,53
	RECETTES	11 627,97	00'0	00'0	00'0	00'0		363 761,00
013	Atténuations de charges	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
20	Prod. services, domaine, ventes diverses	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		192 258,78
73	Impôts et taxes	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
731	Fiscalité locale	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
74	Dotations et participations	11 627,97	00'0	00'0	00'0	00'0		169 605,91
75	Autres produits de gestion courante	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		1 896,31
92	Produits financiers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
22	Produits spécifiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	2
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		13/03/24
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
7	Brevets	0	13/03/2024
7	Frais de recherche et de développement	2	13/03/2024
7	Agencements et aménagements de bâtiment, installations électriques et téléphoniques	15	13/03/2024
_	Appareils de laboratoires	5	13/03/2024
٦	Appareils de levage, ascenseurs	20	13/03/2024
7	Autres agencements et aménagements de terrains	15	13/03/2024
7	Autres constructions	30	13/03/2024
_	Bâtiments légers, abris	10	13/03/2024
_	Camions et véhicules industriels	7	13/03/2024
_	Coffre fort	20	13/03/2024
٦	Construction sur sol d'autrui	0	13/03/2024
٦	Engins et matériels roulants	5	13/03/2024
7	Equipement de cuisine	10	13/03/2024
_	Equipement de garages et ateliers	10	13/03/2024
_	Equipement sportifs	10	13/03/2024
7	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	13/03/2024
_	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10	13/03/2024
_	Installation et appareils de chauffage	15	13/03/2024
7	Installations de voirie	20	13/03/2024
_	Jeux d'extérieur	8	13/03/2024
_	Licences	_	13/03/2024
7	Logiciels de gestion	2	13/03/2024
_	Logiciels métiers (finances, rh)	5	13/03/2024
_	Matériel classique (outils, matériels divers)	9	13/03/2024
٦	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	13/03/2024
_	Matériel informatique	2	13/03/2024
7	Mobilier	10	13/03/2024
٦	Plantations	15	13/03/2024
_	Subvention finançant des aides à l'investissement d'entreprises (autres cas)	5	13/03/2024
_	Subvention finançant des biens immobiliers on des installations	30	13/03/2024
	Subvention finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	2	13/03/2024

SAINT AMAND MONTROND - CCAS ST AMAND MONTROND - CFU - 2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
Γ	Subvention finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	13/03/2024
٦	Terrains de gisement (mines et carrières)	0	13/03/2024
7	Téléphones portables	2	13/03/2024
L	Véhicules légers	5	13/03/2024

2	B9
IV – ÉTATS ANNEXÉS	B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

		B9 - E1A	- EIAI DU PERSONNEL AU 31/12/N	31/12/N			
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PO	URVUS SUR EMP EN ETPT (4)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services techniques		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur départemental - SDIS		00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0
Directeur départemental adjoint - SDIS		00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	1,75	3,75	3,02	00'0	3,02
Adjoint administratif	o	00'0	1,55	1,55	0,82	00'0	0,82
Adjoint administratif principal de 1ère	O	00'0	0,20	0,20	0,20	00'0	0,20
Adjoint administratif principal de 2ème dasse	O	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	В	1,00	00'0	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
Agent social principal de 1ère classe	C	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Assistant d'enseignement artistique	В	00,00	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
FILIERE POLICE (j)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

SAINT AMAND MONTROND - CCAS ST AMAND MONTROND - CFU - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PO	URVUS SUR EMPI EN ETPT (4)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	NENTS EMPLOIS PERMANENTS PLET À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + a + b + i + i + k + l)		4,00	1,75	5,75	5,02	00'0	5,02

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblèse délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travait prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N CATEGORIES	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	CON	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.
TECH: Techinque.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MS: Médico-social.
MS: Médico-social.
NS: Sportif.
SP: Sportif.
ANIM: Animation.
ANIM: Animation.
POLI: Police
POMP: Sapeurs-pompiers.
X: Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP):
332-23-11 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-23-21 : Accroissement d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale dur activité pour dure une durée minimale dur autorisé à servir à temps partie ou indisponible.
332-24 : Contrat de mainme autorisé à servir à temps partie ou indisponible.
332-41 : Macance temporaire d'implication autorisé à servir à temps partie ou indisponible.
332-42 : Contrat de d'implicat services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-43 : Contrat de l'activité pour l'activité par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-43 : Communes ou deablissements mentionnés à l'activité L. 4, pour les emplois dont la quoité de temps de travail est indisferure sou deablissements mentionnés à l'activité L. 4, pour les emplois dont la quoité de temps de l'activité le l'activité le recrute de l'activité par l'activité le l'activité le recrute de l'activité par l'activité le l'activité l'a l'activité l'acti

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP. (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985. (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-10 et 333-10.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	49 071,39
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	49 071,39

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

Coolion invocacocinent de l'exercice iv i	
	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	49 071,39
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)	
Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	49 071,39

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	13 800,00	9 219,94	0,00	9 219,94
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	13 800,00	9 219,94	0,00	9 219,94
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	49 071,39			49 071,39
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	49 071,39			49 071,39
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte	III + Solde IV)			58 291,33

⁽¹⁾ BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Mandats et titres émis

⁽⁴⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

SAINT AMAND MONTROND - CCAS ST AMAND MONTROND - CFU - 2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS	2
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

		22010201020	
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES,	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	00'0	00'0
16 Emprunts et dettes assimilées (A)	assimilées (A)	00'0	00'0
1631	Emprunts obligataires	00'0	00'0
1641	Emprunts en euros	00'0	00,00
1643	Emprunts en devises	00'0	00,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	00'0	00'0
1671	Avances consolidées du Trésor	00'0	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	00'0	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	00'0	0,00
1681	Autres emprunts	00'0	00,00
1682	Bons à moyen terme négociables	00'0	0,00
1687	Autres dettes	00'0	0,00
Dépenses et transferts	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	00'0	00'0
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	00'0	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	N
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

	RESSOL	RESSOURCES PROPRES	
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESS	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	13 800,00	III 9 219,94
Ressources propr	Ressources propres externes de l'année (a)	00'0	409,05
10222	FCTVA	00'0	409,05
10226	Taxe d'aménagement (2)	00'0	00'0
10227	Versement pour sous densité	00'0	00'0
10228	Autres fonds d'investissement	00'0	00'0
13146	Attributions compensation investissement	00'0	00'0
13156	Attributions compensation investissement	00'0	00'0
13246	Attributions compensation investissement	00'0	00'0
13256	Attributions compensation investissement	00'0	00'0
138	Autres subventions invest, non transf.	00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propr	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	13 800,00	8 810,89
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	00'00	210,00
281828	Autres matériels de transport	7 164,00	1 671,00
281838	Autre matériel informatique	1 075,00	792,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	281,00	281,00
28185	Matériel de téléphonie	00'00	281,40
28188	Autres immo. corporelles	5 280,00	5 275,49
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (4)		
33	En-cours de production de biens (4)		
35	Stocks de produits (4)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		

SAINT AMAND MONTROND - CCAS ST AMAND MONTROND - CFU - 2024

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'0	00'00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	00'00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisent le comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPAR	ITION PAR NATURE C3.1

Présentation agrégée par nature

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28	0,00

AXE 1: LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	17 327,28	0,00	0,00	17 327,28	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	17 327,28	0,00	0,00	17 327,28	0,00

AXE 2: ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUON DES RISQUES NATURELS (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28

AXE 3: GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28

AXE 5: LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

 $Axe\ 4^{\circ}\ transition\ vers\ une\ \'{e}conomie\ circulaire,\ gestion\ des\ d\'{e}chets,\ pr\'{e}vention\ des\ risques\ technologiques\ ;$

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

SAINT AMAND MONTROND - CCAS ST AMAND MONTROND - CFU - 2024

- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28	0,00
4-3	АРА	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28	0,00

AXE 1: LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	17 327,28	0,00	0,00	17 327,28	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	17 327,28	0,00	0,00	17 327,28	0,00

AXE 2: ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUON DES RISQUES NATURELS (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28
4-3	АРА	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28

AXE 3: GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28
4-3	АРА	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28

AXE 5: LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28
4-3	АРА	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	17 327,28	0,00	0,00	0,00	17 327,28

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

 $Axe \ 4^{\circ} \ transition \ vers \ une \ \acute{e}conomie \ circulaire, \ gestion \ des \ d\acute{e}chets, \ pr\'{e}vention \ des \ risques \ technologiques \ ;$

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

 $\label{eq:continuous} \text{Axe } 6^{\circ} \text{ pr\'eservation de la biodiversit\'e et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.}$

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1°;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

- (2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57:
- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions Bâtiments publics »,

SAINT AMAND MONTROND - CCAS ST AMAND MONTROND - CFU - 2024

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

|--|

Date d'édition : 25/02/2025

Comptable(s)

Ayant exercé au cours de la gestion

au 25/02/2025 au 29/02/2024 du 01/03/2024 du 01/01/2024 MME ISABELLE GODIN M XAVIER DARRACQ

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations:

LAYAOUI Fouzia (1047024730-0), Inspecteur des Finances Publiques

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte. GODIN Isabelle (1018285016-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A, le

A DDFIP DU CHER, le 26/02/2025

A SAINT-AMAND-MONTROND, le 05/03/2025

SAINT AMAND MONTROND - BUDGET PRINCIPAL CCAS COMPTE FINANCIER UNIQUE - 2024

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 9 Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES:

Pour: //
Contre: //
Abstentions:

Date de convocation : le 20 mars 2025

Présenté par Isabelle CHAPUT

A SAINT AMAND MONTROND, le 2 avril 2025

Délibéré par Le Conseil d'Administration réuni en session ordinaire.

A SAINT AMAND MONTROND, le 2 avril 2025 Les membres du Conseil d'Administration,

Isabelle CHAPUT	Noura ANGLADE	Philippe MARME	Sandrine KOSTADINOV	Malika LACH-HAB
X	pouvoir	\$4	£18ta-	
YV45 PURET	Dominique LARDUINAT	Fréder BARRY	Patrick HARRIAU	Jocelyne FAGOT
X		powor		Traight
Maurice LAUROY	Martine CAZENAVE	Marie-Madeleine MAUDUIT	Dominique TACLAN	Emmanuel RIOTTE
Alle	Boson,	Janding		

Certifié exécutoire par et de la publication, le , compte tenu de la transmission en préfecture, le

A SAINT AMAND MONTROND, le 2 wil 205

Accusé de réception en préfecture 018-261800312-20250407-009-AU Date de réception préfecture : 07/04/2025 Délibération n° 010 Page 2025/011



Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'Etat le 07/04/2025 , et publié le 07/04/2025 est exécutoire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-AMAND-MONTROND DU MERCREDI 2 AVRIL 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Date de la convocation	Affichage de la convocation
15	10	3	2	20 mars 2025	20 mars 2025

Point n°4 - Affectation des résultats de l'exercice 2024 : Budget principal

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi deux avril à dix-huit heures quinze, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Amand-Montrond, convoqué régulièrement, réuni dans la salle des actes, lieu extraordinaire, sous la Présidence de Madame Isabelle CHAPUT, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

PRÉSENTS:

Isabelle CHAPUT, Philippe MARME, Sandrine KOSTADINOV, Yves PURET, Patrick HARRIAU, Jocelyne FAGOT, Maurice LAUROY, Martine CAZENAVE, Marie-Madeleine MAUDUIT, Dominique TALLAN, formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS AVEC POUVOIR:

Emmanuel RIOTTE donne pouvoir à donne pouvoir à donne pouvoir à

donne pouvoir à Marie-Madeleine MAUDUIT

Isabelle CHAPUT

Frédéric BARRY donne pouvoir à Patrick HARRIAU

ABSENTS:

Dominique LARDUINAT Malika LACH-HAB

Secrétaire de Séance :

Marie-Madeleine MAUDUIT

Accusé de réception en préfecture 018-261800312-20250407-010-DE Date de réception préfecture : 07/04/2025

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint-Amand-Montrond,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment son article L.123-8 alinéa 4;

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment son article L.123-8 alinéa 4;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L.2311-5 qui dispose que les résultats de l'exécution budgétaire soient affectés par le Conseil d'Administration après constatation des résultats définitifs lors du vote du Compte Financier Unique;

Vu le rapport de Monsieur Emmanuel RIOTTE, Président;

Vu Madame Isabelle CHAPUT, Vice-Présidente, rapporteur entendu;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 et plus particulièrement le tome II, titre 2, chapitre 4 sur l'affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement prévoyant que l'autorité délibérante doit affecter le résultat de la section de fonctionnement apparaissant au Compte Financier Unique (CFU) à la clôture de l'exercice 2024;

Considérant que pour le budget principal à la clôture des comptes 2024, les résultats sont les suivants;

		INVES	TISSEMENT			Prélèvement	FONCTIONNEMENT				
	Dépenses	Recettes	Résultat réel 2024	Résultat 2023	Résultat cumulé 2024	1068	Dépenses	Recettes	résultat réel 2024	Résultat 2023	Résultat cumulé 2024
CCAS	17 804,88	9 219,94	- 8 584,94	+49 071,39	+40 486,45		362 647,20	363 761,00	+ 1 113,80	+0,00	+ 1 113,80
	,		***	2	0,00						
					+40 486,45		affe	ctation du résulta	t	1068	
	Résultat 2024 à n	eporter en invest	tissement en 2025	+40 486,45			Résultat 2024 à r	eporter en fonctio	nnement en 2025	002	+ 1 113,80

Considérant qu'à l'examen des résultats du CFU du budget principal CCAS, il apparait un excédent de fonctionnement et un excédent d'investissement;

Considérant que la section d'investissement ne fait pas ressortir un besoin de financement, il n'est donc pas nécessaire d'affecter en investissement une partie du résultat de la section de fonctionnement.

Considérant qu'il est proposé la transcription budgétaire des affectations des résultats de l'exercice 2024 pour le budget principal comme suit :

Section de fonctionnen	nent	Section d'investisse	ment
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 : déficit reporté	R 002: excédent	D 001 : solde	R 001 : solde
•	reporté	d'exécution N-1	d'exécution N-1
0	1 113,80 €	0	40 486,45 €

Accusé de réception en préfecture 018-261800312-20250407-010-DE Date de réception préfecture : 07/04/2025

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'affecter les résultats comme proposés ci-dessus et selon le calcul joint (document annexé);
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la délibération.

VOTE : à l'unanimité des suffrages exprimés : 13 « pour »

POUR EXTRAIT CONFORME Pour le Président, par délégation, Madame la Vice-Présidente,

Isabelle CHAPUT

ANNEXE AU RAPPORT AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Résultats

2024

COLLECTIVITE Commune de Saint Amand Montrond **budget CCAS** Proposition d'affectation 2025 SECTION D'INVESTISSEMENT **RESULTAT** EXCEDENT REPORTE (001) **DEFICIT REPORTE (001)** 49 071,39 DEPENSES D'INVESTISSEMENT 17 804.88 RECETTES D'INVESTISSEMENT 9 219.94 **TOTAL** 17 804,88 TOTAL 58 291,33 (A reprendre au c/ budgétaire 001) I- RESULTAT D'INVESTISSEMENT 40 486,45 **RESTES A REALISER DEPENSES RECETTES II-** SOLDE RESTES A REALISER **III-** BESOIN DE FINANCEMENT Result Court (Cumul I et II) 8 584,94 SECTION DE FONCTIONNEMENT **RESULTAT DEFICIT REPORTE (002)** EXCEDENT REPORTE(002) **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT** RECETTES DE FONCTIONNEMENT 362 647,20 363 761,00 **TOTAL** 362 647,20 TOTAL 363 761,00 **IV-** RESULTAT A AFFECTER 1 113,80 (c/110 + 12)Résult Court 1 113,80 **AFFECTATION DES RESULTATS (Délibération)** PROPOSE A prévoir budget et EN INVESTISSEMENT (III) *Etablir Titre c/1068 EN FONCTIONNEMENT (IV-III) 1 113,80 *A reprendre au c/budgétaire 002 c/ de bilan 110

Délibération n° 011 Page 2025/013



Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'Etat le 07/04/2025 , et publié le 07/04/2025 est exécutoire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-AMAND-MONTROND DU MERCREDI 2 AVRIL 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Date de la convocation	Affichage de la convocation
15	10	3	2	20 mars 2025	20 mars 2025

Point n°5 - Budget Primitif 2025 : Budget principal

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi deux avril à dix-huit heures quinze, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Amand-Montrond, convoqué régulièrement, réuni dans la salle des actes, lieu extraordinaire, sous la Présidence de Madame Isabelle CHAPUT, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

PRÉSENTS:

Isabelle CHAPUT, Philippe MARME, Sandrine KOSTADINOV, Yves PURET, Patrick HARRIAU, Jocelyne FAGOT, Maurice LAUROY, Martine CAZENAVE, Marie-Madeleine MAUDUIT, Dominique TALLAN, formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS AVEC POUVOIR:

Emmanuel RIOTTE donne pouvoir à

Isabelle CHAPUT

Noura ANGLADE donne pouvoir à M Frédéric BARRY donne pouvoir à Pa

Marie-Madeleine MAUDUIT

Patrick HARRIAU

ABSENTS:

Dominique LARDUINAT Malika LACH-HAB

Secrétaire de Séance :

Marie-Madeleine MAUDUIT

Accusé de réception en préfecture 018-261800312-20250407-011-DE Date de réception préfecture : 07/04/2025

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint-Amand-Montrond,

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment son article L.123-8 alinéa 4;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2313-1, L.2312-1:

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 en vigueur au 1^{er} janvier 2024 qui précise que les communes ou les établissements qui adoptent le référentiel M57 doivent appliquer l'article L.5217-10-4 du CGCT. Le Président est tenu de communiquer le budget aux membres du Conseil d'Administration avec les rapports correspondants, douze jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget;

Vu la note brève et synthétique, reprenant les informations essentielles du budget principal CCAS ;

Vu la tenue du débat d'orientation budgétaire lors du Conseil d'Administration du 12 février 2025 ;

Vu le rapport de Monsieur Emmanuel RIOTTE, Président du CCAS;

Vu Madame Isabelle CHAPUT, Vice-Présidente, rapporteur entendu;

Considérant qu'il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de voter le budget primitif 2025 du CCAS;

Considérant que les modalités de vote sont les suivantes :

- * vote par nature;
- * vote au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement sans vote par opération ;
- * Opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites de 7,5 % en section de fonctionnement et 7,5 % en section d'investissement.

Considérant que le budget primitif 2025 proposé s'équilibre en dépenses et en recettes à 379 959,80 € pour la section de fonctionnement, et à 59 860,45 € en section d'investissement ;

BUDGET PRINCIPAL:

Les principales masses de ce budget sont les suivantes :

<u>DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE</u>

Chapitres	Dépenses	Chapitres	Recettes
011 - charges à caractères général	202 454,24	70 - produits des services	207 546,00
012 - charges de personnel	143 565,43	74 - dotations et participations	170 800,00
65 - autres charges de gestion courantes	17 500,00	75 - autres pro duits de gestion	500,00
68 - dotations aux provisions	0,00	Accusé de réception en préfecture OO2 - résultat reprosté de réception en préfecture Date de réception préfecture : 07/04	1 113,80
042 - opérations d'ordres transf entre sections	16 440,13	Date de reception prefecture : 07/04/	2025
TOTAL	379 959,80	TOTAL	379 959,80

DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	Dépenses	Chapitres	Recettes
21 - immobilisations incorporelles	59 860,45	001 solde d'exécution positif reporté N-1	40 486 45
		10222 - FCTVA	2 933 87
		040 - opérations d'ordres entre sections	16 440 13
TOTAL	59 860,45	TOTAL	59 860,45

Après en avoir délibéré,

DECIDE

• D'adopter le budget primitif 2025 du budget principal CCAS (note brève et synthétique et document budgétaire annexé).

VOTE : à l'unanimité des suffrages exprimés : 13 « pour »

POUR EXTRAIT CONFORME Pour le Président, par délégation, Madame la Vice-Présidente,

Isabelle CHAPUT

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE BUDGET PRIMITIF 2025 DU CCAS

Budget principal

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au Compte Financier Unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme le Compte Financier Unique 2024 et la présentation du débat d'orientations budgétaires, disponible sur le site internet de la Ville de Saint-Amand-Montrond.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Ce projet de budget a été établi avec la volonté :

✓ De maîtriser les dépenses de fonctionnement et d'investissement

Il est présenté avec les reprises des résultats de l'exercice 2024.

L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le budget primitif 2025 a été établi avec la volonté d'ajuster au mieux les dépenses de fonctionnement et d'investissement tout en maintenant les activités diverses proposées.

Budget principal:

> Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 379 959,80 €

<u>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE</u>

Chapitres	BP 2024	BP 2025	Evolution
011 - Charges à caractère général	195 133,00 €	202 454,24 €	3,75%
012 - Charges de personnel	143 000,00 €	143 565,43 €	0,40%
65 - Autres charges de gestion courante	20 645,00 €	17 500,00 €	-15,23%
68 - Dotations aux provisions (semi-budgétaire)	7 883,00 €	- €	
042 - Opérations d'ordres transf entre sections	13 800,00 €	16 440,13 €	19,13%
TOTAL	380 461,00 €	379 959,80 €	-0,13%

<u>Chapitre 011 charges à caractère général</u> : ce chapitre correspond aux dépenses courantes qui permettent de maintenir les activités du CCAS : portage de repas, animations diverses du club, aides aux personnes en difficultés.

<u>Chapitre 012 charges de personnel</u>: dépenses liées à la rémunération des agents du CCAS.

<u>Chapitre 65 autres charges de gestion courante</u> : ce chapitre comprend en partie les dépenses en lien avec le FAJ (fonds d'aides aux jeunes) et le FSL (fonds de solidarité pour le logement).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	BP 2024	BP 2025	Evolution
70 - Produits des services, domaine, ventes diverses	185 123,00 €	207 546,00 €	
74 - Dotations et participations	190 800,00 €	170 800,00 €	-10,48%
75 - Autres produits de gestion courante	4 538,00 €	500,00 €	-88,98%
002 - Résultat reporté de l'exercice N-1	- €	1 113,80 €	
TOTAL	380 461,00 €	379 959,80 €	-0,13%

<u>Chapitre 70 produits des services</u>: ce chapitre comprend les recettes générées par les différentes activités proposées. Pour 2025, l'inscription a été estimée à la hausse du fait de l'activité « portage de repas » qui est plus importante et d'ajout de créneaux supplémentaires sur certaines activités liées au club.

<u>Chapitre 74 dotations et participations</u> : ce chapitre comprend essentiellement la subvention versée par la Ville de Saint-Amand-Montrond ; pour 2025 le montant prévu est 160 000 €.

<u>Chapitre 75 autres produits de gestion courante</u> : ce chapitre comprend les recettes en lien avec le remboursement des frais de dossier par le Conseil Départemental.

Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 59 860,45 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	BP 2024	BP 2025	Evolution
21 - Immobilisations corporelles	45 544,11 €	59 860,45 €	31,43%
Restes à réaliser exercice 2023	17 327,28 €	- €	
TOTAL	62 871,39 €	59 860,45 €	-4,79%

En 2025, il est prévu l'acquisition de mobiliers pour le club et également poursuivre les travaux de menuiseries pour les bureaux du bâtiment CCAS.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	BP 2024	BP 2025	Evolution
10 - Dotations, fonds divers	- €	2 933,87 €	
040 - Opérations d'ordres transf entre sections	13 800,00 €	16 440,13 €	19,13%
001 -Solde d'exécution positif reporté N-1	49 071,39 €	40 486,45 €	-17,49%
TOTAL	62 871,39 €	59 860,45 €	-4,79%

Les recettes sont constituées principalement des écritures d'amortissements, du recouvrement du fonds de compensation de TVA (FCTVA) sur les investissements réalisés en N-2 et de l'excédent reporté de N-1.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre Communal d'Action Sociale : SAINT AMAND MONTROND (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 26180031200066

POSTE COMPTABLE: SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 57

Budget primitif Voté par nature

BUDGET: CCAS ST AMAND MONTROND (3)

ANNEE 2025

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

SAINT AMAND MONTROND - CCAS ST AMAND MONTROND - BP - 2025

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	40
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	42
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	45
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	46
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	47
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	.
A - Arrêté et signatures	48
A - Allele et signatures	40

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

_	A
I – INFORMATIONS GENERALES	INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	
Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indiratarı racı fisralasının hatanının habitant (1)	

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
7	Recettes réelles de fonctionnement / population	
က	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
2	DGF / population	
9	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
∞	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
6	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions legislatives et réglementaires applicables à la collectivité, Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595

MODALITES DE VOTE DU BUDGET B	I – INFORMATIONS GENERALES
-------------------------------	----------------------------

- L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement; au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre, à l'axclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %

Investissement: 7.5%

IV — En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

W - La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6),

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- budgétaire par délibération N°... du ...
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

	C1
I – INFORMATIONS GENERALES	EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

		RESULTAT	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1	
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	380 452,08	372 980,94	49 071,39 A	A1 41 600,25
Investissement	17 804,88	9 219,94 (3)	(3) 49 071,39 A2	A2 40 486,45
Fonctionnement	362 647,20	363 761,00 (4)	(4) 0,00 A3	A3 1113,80

		RESTES A REALISER N-1	
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	00,00	0,00 VI + III	B1 0,00
Investissement	00'0	00'0 III	B2
Fonctionnement	00'0	0,00 U	B3 0,00

		RESULIAI CUMULE = $(A) + (B)$ (5)
TOTAL	A1 + B1	41 600,25
Investissement	A2 + B2	40 486,45
Fonctionnement	A3 + B3	1 113,80

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

⁽²⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-Z reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	АРА	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	DICTIONNEMENT - TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	АРА	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	GET	
	VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	ORTS	A
	=		
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	59 860,45	19 374,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	00'0	0,00
XEPOKIS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 40 486,45
	II	11	II
	Total de la section d'investissement (2)	59 860,45	59 860,45
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	379 959,80	378 846,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	00'0	00'0
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 113,80
	п	11	П
	Total de la section de fonctionnement (3)	379 959,80	379 959,80
	TOTAL DU BUDGET (4)	439 820,25	439 820,25

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réalisre de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses, aux dépenses, aux dépenses, aux dépenses, aux dépenses, aux dépenses n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses, aux recettes certaines non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

⁽³⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés. (4) Total du budget = total de la section d'investissement.

	B1	
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	PRESENTATION DES AP VOTEES	

	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	TOTAL		0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GENERAL		00'0

=	B2	
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	PRESENTATION DES AE VOTEES	

Chanitra(s) Montant		00'0	00,00	00'0
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	Numéro Libellé	TOTAL	« AE de dépenses imprévues » (2)	TOTAL GENERAL

⁽¹⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, cas AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT								
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)		
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	45 544,11	0,00	59 860,45	59 860,45	59 860,45		
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total de	es dépenses d'équipement	45 544,11	0,00	59 860,45	59 860,45	59 860,45		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total de	es dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total de	es dépenses réelles d'investissement	45 544,11	0,00	59 860,45	59 860,45	59 860,45		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00		
Total de	es dépenses d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00		
d'inves	tissement							
l	TOTAL	45 544,11	0,00	59 860,45	59 860,45	59 860,45		
	1UIAL 45 544,11 0,00 55 600,45 59 600,45							
				ITION NEO : === ===	n== 011 A I	+		
		D	001 SOLDE D'EXECU	TION NEGATIF REPO	DRTE OU ANTICIPE	0,00		

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

59 860,45

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total d	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	2 933,87	2 933,87	2 933,87	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	2 933,87	2 933,87	2 933,87	
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	2 933,87	2 933,87	2 933,87	
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	13 800,00		16 440,13	16 440,13	16 440,13	
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00	

021	Virement de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00
	fonctionnement (10)				
040	Opérations ordre transf. entre	13 800,00	16 440,13	16 440,13	16 440,13
	sections (10) (11)				
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	13 800,00	16 440,13	16 440,13	16 440,13

TOTAL	13 800,00	0,00	19 374,00	19 374,00	19 374,00
-------	-----------	------	-----------	-----------	-----------

40 486,45 R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

59 860,45 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR 16 440,13 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

=

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

					DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)							
Charges à caractère général (3)	195 133,00	0,00	202 454,24	202 454,24	202 454,24							
Charges de personnel et frais assimilés (3)	143 000,00	0,00	143 565,43	143 565,43	143 565,43							
Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	20 645,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00							
Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
es dépenses de gestion courante	358 778,00	0,00	363 519,67	363 519,67	363 519,67							
Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	7 883,00		0,00	0,00	0,00							
•	366 661,00	0,00	363 519,67	363 519,67	363 519,67							
Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00							
Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	13 800,00		16 440,13	16 440,13	16 440,13							
Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00							
•	13 800,00		16 440,13	16 440,13	16 440,13							
	·	·										
TOTAL	380 461,00	0,00	379 959,80	379 959,80	379 959,80							
	Charges de personnel et frais assimilés (3) Atténuations de produits APA RSA / Régularisations de RMI Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3) Frais fonctionnement des groupes d'élus es dépenses de gestion courante Charges financières Charges spécifiques (3) Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3) es dépenses réelles de nnement Virement à la section d'investissement (4) Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la section (4) es dépenses d'ordre de nnement	Charges à caractère général (3) Charges de personnel et frais assimilés (3) Atténuations de produits APA RSA / Régularisations de RMI Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3) Frais fonctionnement des groupes d'élus Se dépenses de gestion courante Charges financières Charges spécifiques (3) Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3) Se dépenses réelles de mnement Virement à la section d'investissement (4) Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la section (4) Ses dépenses d'ordre de mnement 13 800,00 143 000,00 143 000,00 143 000,00 143 000,00 143 000,00	Précédent (1)	Charges à caractère général (3)	Charges à caractère général (3) 195 133,00 0,00 202 454,24 202 454,24 Charges de personnel et frais 143 000,00 0,00 143 565,43 143 565,43 143 565,43 Atténuations de produits 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 APA 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 APA 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 AVA (Régularisations de RMI 0,00							

	TOTAL	380 461,00	0,00	379 959,80	379 959,80	379 959,80
•			•	•		

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

|--|

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	185 123,00	0,00	207 546,00	207 546,00	207 546,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	190 800,00	0,00	170 800,00	170 800,00	170 800,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	4 538,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total d	es recettes de gestion courante	380 461,00	0,00	378 846,00	378 846,00	378 846,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles de fonctionnement	380 461,00	0,00	378 846,00	378 846,00	378 846,00
0.42	On further and a street and a	0.00		0.00	0.00	0.00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'ordre de	0,00	0,00	0,00	0,00
fonction	nnement				

TOTAL	380 461,00	0,00	378 846,00	378 846,00	378 846,00
					+
		R	002 RESULTAT REP	ORTE OU ANTICIPE	1 113,80
					=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 379 959,80

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	16 440,13
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
İ	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	59 860,45	0,00	59 860,45
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	59 860,45	0,00	59 860,45

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 59 860,45

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	202 454,24		202 454,24
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	143 565,43		143 565,43
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	17 500,00	0,00	17 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	16 440,13	16 440,13
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	363 519,67	16 440,13	379 959,80

	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
		=
Ī	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	379 959,80

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 933,87	0,00	2 933,87
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		16 440,13	16 440,13
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	2 933,87	16 440,13	19 374,00

40 486,45	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE
+	
0,00	R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT
=	
59 860,45	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	207 546,00		207 546,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	170 800,00		170 800,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	500,00	0,00	500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	378 846,00	0,00	378 846,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
	R 002 RESUL	TAT REPORTE OU ANTICIPE	1 113,80
			=
	TOTAL DES RECETTES DE FOI	NCTIONNEMENT CUMULEES	379 959,80

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

			III – VOTE	DO BUDGE					
	SECTION D'INVESTISSEMENT	EMENT – VUE D'ENSE		MBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	NOUVELLES	ET CREDITS DE	: L'EXERCICE		A
				DEPENSES	S				
	Chapitre	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
		budget précédent (1)		l'assemblée sur les AP lors de la	nouvelles	l'assemblée	information, dépenses	information, dépenses	(RAR N-1 + Vote)
			_	séance budgétaire (2)		=	gérées dans le cadre d'une AP	gérées hors AP	+ = =
	TOTAL	45 544,11	00'0	00'0	59 860,45	59 860,45	00'0	59 860,45	59 860,45
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées (9)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles	45 544,11	00'0	00'0	59 860,45	59 860,45	00'0	59 860,45	59 860,45
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
-	Total des opérations d'équipement (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0
Tota	Total des dépenses d'équipement	45 544,11	00'0	00'0	59 860,45	59 860,45	0,00	59 860,45	59 860,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	00,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
56	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			00'0					
Tota	Total des dépenses financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Tota	Total des dépenses réelles	45 544,11	00'0	00'0	59 860,45	59 860,45	00'0	59 860,45	59 860,45
040	Opérations ordre transf. entre	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
041	Opérations patrimoniales (7)	00'0			0,00	00'00		00'00	0,00
Tota	Total des dépenses d'ordre	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0

0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

59 860,45	ssement cumulées	Total des dépenses d'investissement cumulées	Total des					
= +		cadre d'une AP	II		budgétaire (2)	_		
	gérées hors AP	gérées dans le			séance			
Vote)	dépenses	dépenses			les AP lors de la		précédent (1)	
(RAR N-1 +	information,	information,	l'assemblée	nouvelles	l'assemblée sur		budget	
TOTAL	Pour	Pour	Vote de	Propositions	Vote de	RAR N-1	Pour mémoire,	Chapitre

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reponté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – VOTE	VOTE DU BUDGET			
	SECTION	SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		- RECETTES		A
			RECETTES			
	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
					=	+ =
	TOTAL	13 800,00	00'0	19 374,00	19 374,00	19 374,00
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	166 et 1688 non budgétaire)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	00,00	00,00	00,00	00'0
204	Subventions d'équipement versées (9)	00'0	00,00	00,00	00,00	00'0
21	Immobilisations corporelles	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	00'0
Total de	Total des recettes d'équipement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	00'0	00'0	2 933,87	2 933,87	2 933,87
138	Autres subventions invest, non transf.	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	166)					
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
Total de	Total des recettes financières	0,00	00'0	2 933,87	2 933,87	2 933,87
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total de	Total des recettes réelles	00'0	00'0	2 933,87	2 933,87	2 933,87
170	Virement de la section de fonctionnement	00'0		00'0	00'0	00'0
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	13 800,00		16 440,13	16 440,13	16 440,13
041	Opérations patrimoniales (6)	00'00		00'0	00'00	00'0
Total de	Total des recettes d'ordre	13 800,00		16 440,13	16 440,13	16 440,13

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

40 486,45

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

TOTAL (RAR N-1 + Vote)	= +
Vote de l'assemblée	=
Propositions nouvelles	
RAR N-1	_
Pour mémoire, budget précédent (1)	
Chapitre	

Total des recettes d'investissement cumulées 59 860.45
--

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- Le solde d'exécution reponté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ($DI\ 041 = RI\ 041$).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
 - (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

			III – VOTE	DU BUDGET					
		SECTION D'INVESTISSE	MENT	DEPENSES	- DETAIL PAR ARTICLE	TICLE			
	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			_	budgétaire (3)		=			= + =
	TOTAL	45 544,11	00'0	00'0	59 860,45	59 860,45	00'0	59 860,45	59 860,45
018	RSA	00,00	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées (9)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles	45 544,11	00'0	00'0	59 860,45	59 860,45	00'0	59 860,45	59 860,45
21318	Autres bâtiments publics	00'0	00'0		35 926,58	35 926,58	00'0	35 926,58	35 926,58
21828	Autres matériels de transport	38 000,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21838	Autre matériel informatique	1 500,00	00'0		1 000,00	1 000,00	00'0	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 044,11	00'0		22 933,87	22 933,87	00'0	22 933,87	22 933,87
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	Total des opérations d'équipement (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0	00'0
Total des c	Total des dépenses d'équipement	45 544,11	00'0	00'0	59 860,45	59 860,45	00'0	59 860,45	59 860,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			-	buugetaire (5)		=			+ =
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des c	Total des dépenses financières	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
45	Opérations pour compte de tiers (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des c	Total des dépenses réelles	45 544,11	0,00	00'0	59 860,45	59 860,45	00'0	59 860,45	59 860,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	00'00			00'0	0,00		00'00	00'0
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
041	Opérations patrimoniales (8)	00'0			0,00	0,00		00'00	00'00
Total des c	Total des dépenses d'ordre	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽⁵⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL	•	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

	=	VOTE DII BIIDGET	L±			
		MENT -	- DETAIL PAR ARTI	CLE		A3
	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			_		=	= + = =
	TOTAL	13 800,00	00'0	19 374,00	19 374,00	19 374,00
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	00'0	0,00	00'0	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
Total des recei	Total des recettes d'équipement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	00'0	00'0	2 933,87	2 933,87	2 933,87
10222	FCTVA	00'0	00'0	2 933,87	2 933,87	2 933,87
138	Autres subventions invest, non transf.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des rece	Total des recettes financières	00'0	00'0	2 933,87	2 933,87	2 933,87
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des recettes réelles	ttes réelles	00'0	0,00	2 933,87	2 933,87	2 933,87
021	Virement de la section de fonctionnement	00'0		00'0	00'0	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	13 800,00		16 440,13	16 440,13	16 440,13
2805	Licences, logiciels, droits similaires	00'0		00'0	00'0	00'0
281828	Autres matériels de transport	7 164,00		9 671,00	9 671,00	9 671,00
281838	Autre matériel informatique	1 075,00		1 269,60	1 269,60	1 269,60
281848	Autres materiels de bureau et mobiliers	281,00		283,11	283,11	283,11
28188	materiel de teleprolife Autres immo, corporelles	5 280,00		5 216,42	5 216,42	5 216,42
041	Opérations patrimoniales (9)	00'0		00'0	00'00	00'00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		_		=	= +
Total des recettes d'ordre	13 800,00		16 440,13	16 440,13	16 440,13

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 - (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 - (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers. (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/ 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 - (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 - (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	В
III – VOTE DU BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

	ì			DEI ENGE					
Chap.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
		précédent (1)		les AE lors de la			dépenses	dépenses	Vote)
			•	séance		:	gérées dans le	gérées hors AE	:
			-	budgétaire (2)		=	cadre d'une AE		=+ = ===
	TOTAL	380 461,00	00'0	00'0	379 959,80	379 959,80	00'0	379 959,80	379 959,80
011	Charges à caractère général (3)	195 133,00	00'0	00'0	202 454,24	202 454,24	00'0	202 454,24	202 454,24
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	143 000,00	00'0		143 565,43	143 565,43		143 565,43	143 565,43
014	Atténuations de produits	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
016	АРА	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	20 645,00	00'0	00'0	17 500,00	17 500,00	00'0	17 500,00	17 500,00
9859	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0	00'0		0,00	00'0		0,00	00'0
Total des	Total des dépenses de gestion des services	358 778,00	00'0	00'0	363 519,67	363 519,67	00'0	363 519,67	363 519,67
99	Charges financières	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
29	Charges spécifiques (3)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
89	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	7 883,00			00'0	00'0		00,00	00'0
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	Total des dépenses financières	00'883'00	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0	00'0
Total des	Total des dépenses réelles	366 661,00	00'0	00'0	363 519,67	363 519,67	00'0	363 519,67	363 519,67
023	Virement à la section d'investissement	00'00			00'00	00'00		00'00	00'00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	13 800,00			16 440,13	16 440,13		16 440,13	16 440,13
043	Opérations ordre intérieur de la section	00'0			00'0	00'0		0,00	00'00
Total des	Total des dépenses d'ordre	13 800,00			16 440,13	16 440,13		16 440,13	16 440,13

242	Operations of the interieur de la	00,00		00,0	00,0	00,00	0,00
	section						
Total de	Total des dépenses d'ordre	13 800,00		16 440,13	16 440,13	16 440,13	16 440,13

0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

 379 959,80	Total des dépenses de fonctionnement cumulées

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

 - (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

 (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

 (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

	В
III – VOTE DU BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		budget		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
		précédent (1)				
	TOTAL	380 461,00	00'0	378 846,00	378 846,00	378 846,00
013	Atténuations de charges (2)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Prod. services, domaine, ventes diverses	185 123,00	00'0	207 546,00	207 546,00	207 546,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
731	Fiscalité locale	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
74	Dotations et participations (2)	190 800,00	00'0	170 800,00	170 800,00	170 800,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	4 538,00	00'0	500,00	500,00	500,00
Total des	Total des recettes de gestion des services	380 461,00	00'0	378 846,00	378 846,00	378 846,00
92	Produits financiers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Produits spécifiques (2)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total des	Total des recettes financières	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
Total des	Total des recettes réelles	380 461,00	0,00	378 846,00	378 846,00	378 846,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	00'0		00'00	00'0	00'0
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	00'0		0,00	00'00	0,00
Total des	Total des recettes d'ordre	00'0		00'0	00'0	00'0

	_
1 113,80	
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	
œ	

379 959,80

Total des recettes de fonctionnement cumulées

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié. (7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

			III _ VOTE D	DII RIIDGET					
	SECT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	•••	– DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	ETAIL PAR ARI	ICLE			B1
Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
Ξ		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la séance			Crédits gérés dans le cadre	Crédits gérés hors AE	Vote)
			-	budgétaire (3)		=	d'une AE		=+==
	TOTAL	380 461,00	00'0	00'0	379 959,80	379 959,80	00'0	379 959,80	379 959,80
011	Charges à caractère général (4)	195 133,00	00'0	00'0	202 454,24	202 454,24	00'0	202 454,24	202 454,24
6042	Achats de prestations de services	109 950,00	00'0		114 752,00	114 752,00	00'0	114 752,00	114 752,00
60622	Carburants	3 500,00	00'0		3 200,00	3 200,00	00'0	3 200,00	3 200,000
60623	Alimentation	2 260,00	00'0		2 660,00	2 660,00	00'0	2 660,00	2 660,00
60628	Autres fournitures non stockées	20,00	00'0		80,00	80,00	00'0	80,00	80,00
60631	Fournitures d'entretien	100,00	00'0		200,00	200,00	00'0	200,00	200,000
60632	Fournitures de petit équipement	2 500,00	00'0		6 608,24	6 608,24	00'0	6 608,24	6 608,24
96909	Habillement et vêtements de travail	300,000	00'0		100,00	100,00	00'0	100,00	100,00
6064	Fournitures administratives	525,00	00'0		510,00	510,00	00'0	510,00	510,00
8909	Autres matières et fournitures	23 117,00	00'0		21 500,00	21 500,00	00,00	21 500,00	21 500,00
611	Contrats de prestations de services	27 351,00	00'0		27 142,00	27 142,00	00'0	27 142,00	27 142,00
61551	Entretien matériel roulant	2 800,00	00'0		1 550,00	1 550,00	00'0	1 550,00	1 550,00
6156	Maintenance	2 100,00	00'0		2 100,00	2 100,00	00'0	2 100,00	2 100,00
6161	Multirisques	8 450,00	00'0		3 806,00	3 806,00	00'0	3 806,00	3 806,00
6182	Documentation générale et technique	400,00	00'0		400,00	400,00	00'0	400,00	400,00
6184	Versements à des organismes de	300,00	00'0		4 650,00	4 650,00	00'0	4 650,00	4 650,00
6188	Autres frais divers	3 000,000	00'0		2 626,00	2 626,00	0,00	2 626,00	2 626,00
6228	Divers	1 160,00	00'0		1 160,00	1 160,00	00'0	1 160,00	1 160,00
6231	Annonces et insertions	00'0	00'0		300,00	300,00	00'0	300,000	300,000
6232	Fêtes et cérémonies	300,000	00'0		00'009	00'009	00'0	00'009	00,009
6238	Divers	2 000,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6245	Transports de personnes extérieures	3 760,00	00'0		00'060 2	00'060 2	00'0	00'060 2	7 090,00
6262	Frais de télécommunications	800,000	00'0		740,00	740,00	00,00	740,00	740,00
6284	Redevances pour services rendus	410,00	00'0		420,00	420,00	00'0	420,00	420,00
6358	Autres droits	00'0	0,00		260,00	260,00	00'0	260,00	260,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	143 000,00	0,00		143 565,43	143 565,43		143 565,43	143 565,43
6218	Autre personnel extérieur	1 700,00	00'0		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
8332	Cotisations versées au F.N.A.L.	20,00	00'0		100,00	100,00		100,00	100,00

SAINT AMAND MONTROND - CCAS ST AMAND MONTROND - BP - 2025

Purple of the control of the	Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
Contestione Chiefy Contestioned £		budget		'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N=1 +	
High Contention CMPTP et COCRPT Contention CMPTP Con			précédent (2)		les AE lors de la séance			Crédits gérés dans le cadre	Crédits gérés hors AF	Vote)
Consistiones of temporalise 100,000 0.				_	budgétaire (3)		=	d'une AE		= +
Setting the principale fluid late Set 200, 20 20,00	6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 600,00	00'0		1 700,00	1 700,00		1 700,00	1 700,00
ST. Tricherrule of residence 800,000 0.00 0	64111	Rémunération principale titulaires	00'000 06	00'0		88 284,30	88 284,30		88 284,30	88 284,30
National Authority (National Authority (Nati	64112	SFT, indemnité de résidence	800,000	00'0		30,00	30,00		30,00	30,00
Number of the proposition of the product of the proposition of the product o	64113	NBI	00'0	00'0		00,00	00'0		00'0	00'0
Netwanderistic special continuities 0.00	64118	Autres indemnités	8 000,000	00'0		5 300,00	5 300,00		5 300,00	5 300,00
Printe set autrest indemninés 10,00 0,	64131	Rémunérations	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
Cobsistions at VL,R,S,S,A,F, 10,782,Di	64138	Primes et autres indemnités	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
Confisations aux caisses de retraites 25 000,00 0.00	6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	10 782,00	00'0		10 850,00	10 850,00		10 850,00	10 850,00
Colisations pour assurance du la 3000,000 0.00	6453	Cotisations aux caisses de retraites	25 000,00	00'0		26 050,00	26 050,00		26 050,00	26 050,00
Parameter and Procession	6455	Cotisations pour assurance du	3 000,000	00'0		5 656,52	5 656,52		5 656,52	5 656,52
Contist aux autres organismes sociativa Contist aux autres organismes of e-gastion Contist aux autres Contist autres Contist aux autres Contist autres Contist aux autres Contist a	6456	Versement au F.N.C. supplément	700,007	00'0		200,00	200,00		200,00	500,00
Colts. aux autres organismes sociative successes and section (2016) 200,000 300,	, ,	Tamilial	o o	C C						0
Versement aux autres ceuvres socialises 848 00 bit of versement aux autres ceuvres socialises 648 00 bit of socialises 640 bit of socialises	6458	Cotis, aux autres organismes sociaux	00'0	00,0		300,000	300,00		300,000	300,000
Attenuations de produits 500,00 0,00 <th< td=""><td>6474</td><td>Versement aux autres oeuvres</td><td>848,00</td><td>00'0</td><td></td><td>848,00</td><td>848,00</td><td></td><td>848,00</td><td>848,00</td></th<>	6474	Versement aux autres oeuvres	848,00	00'0		848,00	848,00		848,00	848,00
APA 0,00	6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	00'0		446,61	446,61		446,61	446,61
RSA/ Regularisations de RMI 0,00 <t< td=""><td>014</td><td>Atténuations de produits</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td></td><td>00'0</td><td>00'0</td><td></td><td>00'0</td><td>00,00</td></t<>	014	Atténuations de produits	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00,00
RSA / Régularisations de RMI	016	APA	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0
Autres contributions obligatives 1560,00 0,00 17500,00 17	017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Autres participations obligatories 150,00 0,00 150,00 150,00 150,00 150,00 150,00 150,00 150,00 150,00 150,00 3 000,00 3 000,00 3 000,00 3 000,00 3 000,00 3 000,00 10 800,00 <td>65</td> <td>Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)</td> <td>20 645,00</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>17 500,00</td> <td>17 500,00</td> <td>00'0</td> <td>17 500,00</td> <td>17 500,00</td>	65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	20 645,00	00'0	00'0	17 500,00	17 500,00	00'0	17 500,00	17 500,00
Autres participations 11 495,00 0,00 0,00 3 000,00 10 800,00	6558	Autres contributions obligatoires	150,00	00'0		150,00	150,00	00'0	150,00	150,00
Autres participations 11 495,00 0,00 0,00 10 800,00	6561	Organismes de regroupement	3 000,000	00'0		3 000,000	3 000,000	00'0	3 000,000	3 000,000
733 Subv. fonct. départements 3 000,00 0,00 0,00 1 500,00 1 500,00 1 500,00 1 500,00 1 500,00 1 500,00 1 500,00 1 500,00 1 500,00 1 500,00 1 500,00 1 500,00 1 500,00 2 000,00 2 000,00 2 000,00 2 000,00 2 000,00 2 000,00 2 000,00 2 000,00 3 0,00 <th< td=""><td>8959</td><td>Autres participations</td><td>11 495,00</td><td>00'0</td><td></td><td>10 800,00</td><td>10 800,00</td><td>00'0</td><td>10 800,00</td><td>10 800,00</td></th<>	8959	Autres participations	11 495,00	00'0		10 800,00	10 800,00	00'0	10 800,00	10 800,00
818 Autres 2 800,00 0,00 0,00 2 000,00 0 0,00 2 000,00 2 000,00 2 000,00 2 000,00 2 000,00 2 000,00 2 000,00 2 000,00 2 000,00 2 000,00 2 000,00 2 000,00 3 0,00 <td>65733</td> <td>Subv. fonct. départements</td> <td>3 000,000</td> <td>00'0</td> <td></td> <td>1 500,00</td> <td>1 500,00</td> <td>00,00</td> <td>1 500,00</td> <td>1 500,00</td>	65733	Subv. fonct. départements	3 000,000	00'0		1 500,00	1 500,00	00,00	1 500,00	1 500,00
888 Autres Autres <td>65818</td> <td>Autres</td> <td>2 800,00</td> <td>00'0</td> <td></td> <td>2 000,00</td> <td>2 000,00</td> <td>00'0</td> <td>2 000,00</td> <td>2 000,00</td>	65818	Autres	2 800,00	00'0		2 000,00	2 000,00	00'0	2 000,00	2 000,00
86 Frais fonctionnement des groupes 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 363 519,67 0,00 363 519,67 0,00 363 519,67 0,00 363 519,67 0,00 363 519,67 0,00	65888	Autres	200,00	00'0		20,00	20,00	00'0	20,00	50,00
tal des dépenses de gestion des services 358 778,00 0,00 0,00 0,00 363 519,67 363 519,67 0,00 363 519,67 Charges spécifiques (4) Charges spécifiques (4) 0,00	6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0	0,00		00'0	00'0		00'0	00'0
Charges financières 0,00 </td <td>Total des α</td> <td>dépenses de gestion des services</td> <td>358 778,00</td> <td>0,00</td> <td>00'0</td> <td>363 519,67</td> <td>363 519,67</td> <td>00'0</td> <td>363 519,67</td> <td>363 519,67</td>	Total des α	dépenses de gestion des services	358 778,00	0,00	00'0	363 519,67	363 519,67	00'0	363 519,67	363 519,67
Charges spécifiques (4) 0,00 0,00 0,00 0,00	99	Charges financières	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
	29	Charges spécifiques (4)	00'0	00'0		0,00	00'0		00'0	00'0

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
Ξ		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			-	budgétaire (3)		=	d'une AE		+ =
89	Dotations aux provisions,	7 883,00			00'0	00'0		00'0	00'0
	dépréciations (semi-budgétaires) (4)								
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	7 883,00			00'0	00'0		00'0	00'0
022	Dépenses imprévues (dans le cadre			00'0					
	d'une AE)								
Total des	Total des charges financières et spécifiques	7 883,00	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0	00'0
Total des	Total des dépenses réelles	366 661,00	00'0	00'0	363 519,67	363 519,67	00'0	363 519,67	363 519,67
023	Virement à la section	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
	d'investissement								
042	Opérations ordre transf. entre	13 800,00			16 440,13	16 440,13		16 440,13	16 440,13
	sections (6) (7) (8)								
6811	Dot. amort. immos incorporelles	13 800,00			16 440,13	16 440,13		16 440,13	16 440,13
043	Opérations ordre intérieur de la	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
	section (7) (9)								
Total des	Total des dépenses d'ordre	13 800,00			16 440,13	16 440,13		16 440,13	16 440,13

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	00'0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	00'0
= Différence ICNE N – ICNE N-1	00'0

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽⁵⁾ Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement. (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁷⁾ Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁹⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

⁽¹⁰⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

	B2
III – VOTE DU BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

013 Atténuations of APA		nañar		501001		(KAK N-I + Vote)
		précédent (2)	_		=	
	TOTAL	380 461,00	00'0	378 846,00	378 846,00	378 846,00
	Atténuations de charges (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
		00,00	00'0	00'0	00'0	0,00
017 RSA / Régula	RSA / Régularisations de RMI	00,00	00'0	00'0	00'0	0,00
70 Prod. services	Prod. services, domaine, ventes diverses	185 123,00	00'0	207 546,00	207 546,00	207 546,00
7066 Redevances	Redevances services à caractère social	185 123,00	00'0	207 546,00	207 546,00	207 546,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	s (sauf 731)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
731 Fiscalité locale	0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
74 Dotations et p	Dotations et participations (3)	190 800,00	00'0	170 800,00	170 800,00	170 800,00
7473 Participation départements	épartements	5 400,00	00'0	5 400,00	5 400,00	5 400,00
74741 Participation of	Participation communes membres du GFP	00'0	00'0	5 400,00	5 400,00	5 400,00
74748 Participation a	Participation autres communes	185 400,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
75 Autres produi	Autres produits de gestion courante (3)	4 538,00	00,00	200,000	200,009	200,000
756 Libéralités reçues	nes	3 000,000	00'0	00'0	00'0	00'0
75888 Autres		1 538,00	0,00	500,00	200,00	200,00
Total des recettes de gestion des services	des services	380 461,00	00'0	378 846,00	378 846,00	378 846,00
76 Produits financiers	ciers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
77 Produits spécifiques (3)	fiques (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
78 Reprises amo	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	00'0		0,00	00'0	00'0
Total des recettes réelles		380 461,00	00'0	378 846,00	378 846,00	378 846,00
042 Opérations or	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	00'0		00'0	00'0	0,00
043 Opérations or	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	00'0		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		00'0		0,00	00'0	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	00'0
Compensation	00,00
Montant net	00'00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	00'0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	00,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	00.00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 - (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 - (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
 (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	2
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

	METHODES UTILISEES POOR LES AMORTISSEMENTS		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		13/03/24
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Т	Brevets	0	13/03/2024
7	Frais de recherche et de développement	5	13/03/2024
٦	Agencements et aménagements de bâtiment, installations électriques et téléphoniques	15	13/03/2024
٦	Appareils de laboratoires	5	13/03/2024
Г	Appareils de levage, ascenseurs	20	13/03/2024
Г	Autres agencements et aménagements de terrains	15	13/03/2024
٦	Autres constructions	30	13/03/2024
٦	Bâtiments légers, abris	10	13/03/2024
٦	Camions et véhicules industriels	7	13/03/2024
٦	Coffre fort	20	13/03/2024
Г	Construction sur sol d'autrui	0	13/03/2024
T	Engins et matériels roulants	5	13/03/2024
7	Equipement de cuisine	10	13/03/2024
٦	Equipement de garages et ateliers	10	13/03/2024
٦	Equipement sportifs	10	13/03/2024
٦	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	13/03/2024
T	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10	13/03/2024
٦	Installation et appareils de chauffage	15	13/03/2024
٦	Installations de voirie	20	13/03/2024
٦	Jeux d'extérieur	8	13/03/2024
٦	Licences	_	13/03/2024
7	Logiciels de gestion	2	13/03/2024
٦	Logiciels métiers (finances, rh)	2	13/03/2024
7	Matériel classique (outils, matériels divers)	9	13/03/2024
٦	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	13/03/2024
٦	Matériel informatique	2	13/03/2024
7	Mobilier	10	13/03/2024
٦	Plantations	15	13/03/2024
٦	Subvention finançant des aides à l'investissement d'entreprises (autres cas)	5	13/03/2024
J	Subvention finançant des biens immobiliers ou des installations	30	13/03/2024
	Subvention finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	2	13/03/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
٦	Subvention finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	13/03/2024
7	Terrains de gisement (mines et carrières)	0	13/03/2024
7	Téléphones portables	2	13/03/2024
Г	Véhicules légers	5	13/03/2024

×	IV	B9
	IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		B9 – E1 A	- EIAI DU PERSONNEL AU 01/01/N	N/LO/LO			
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PO	URVUS SUR EMP EN ETPT (4)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services techniques		00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0
Directeur départemental - SDIS		00'0	0,00	00'0	0,00	00,00	00'0
Directeur départemental adjoint - SDIS		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	9,0	2,65	2,65	00'0	2,65
Adjoint administratif	0	00'0	0,45	0,45	0,45	00'0	0,45
Adjoint administratif principal de 1ère	O	00'0	0,20	0,20	0,20	00'0	0,20
Adjoint administratif principal de 2ème dasse	O	1,00	00'0	1,00	1,00	00,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	В	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
Agent social principal de 1ère classe	C	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Assistant d'enseignement artistique	В	0,00	0,00	0,00	00'0	00'0	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
Adjoint territorial d'animation	С	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
FILIERE POLICE (j)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
							7

ODADES OF EMBIOS (4)	CATEGORIES		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PO	URVUS SUR EMPI	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES
	(7)	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		4,00	0,65	4,65	4,65	0,00	4,65

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	N
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

	2					
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N CATEGORIES	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	CONTRAT	rrat
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.
IECH: Techindue.
URB: Urbanisme (dort aménagement urbain).
S. Social.
MS: Medico-social.
MT: Médico-technique.
SP: Sportif.
CULT: Culturel
ANIM: Animation.
POLI; Political
ANIM: Animation.
POLI; Sapeurs-pompiers.
X: Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT: Morif du contrat (code genéral de la fonction publique CGFP):
 332-23-11: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-23-11: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-23-12: Accroissement d'un anoire d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-23-12: Accroissement d'un anoire d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24: Contrat de projet pour une durée maximale de vier maximale de six mois.
 332-13: Remplacement d'un frontcionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14: Veance temporaire d'un annier de servir à temps partiel ou indisponible.
 332-24: Contratie d'un fonctionnaire susceptibles de source respondantes.
 332-25: L'activité par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire lerritorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-24: Communes de moins de 1 000 habitains et groupements de communes reproduent la quotité de femps de traisin de services publissements en merines à l'activité par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous reserve qu'aucun fonctionnaire le femps de temps pression d'une autorité.
 332-24: Communes conclevitées entrivoirales ou debissements mentionées à l'article L, 332-8 anc un agent confractuel territorial qui justifié d'une durée de services publiss de six ans au moins.
 332-24: Contrat durée indétermiée loisque l'agent confractuel lerritorial concrerite remplia vanier lerritorial sur enfortement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L'325 et L. 332.).
 332-10: Collaborateurs de groupes d'élus.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-10 et 333-10.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	40 486,45	40 486,45
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	40 486,45	40 486,45

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	40 486,45	40 486,45
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	40 486,45	40 486,45

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	19 374,00	19 374,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	19 374,00	19 374,00

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSI PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	0,00	0,00
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		19 374,00	III 19 374,00
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	2 933,87	2 933,87
10222	FCTVA	2 933,87	2 933,87
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (4)	16 440,13	16 440,13
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	9 671,00	9 671,00
281838	Autre matériel informatique	1 269,60	1 269,60
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	283,11	283,11
28185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	5 216,42	5 216,42
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (5)		
33	En-cours de production de biens (5)		
35	Stocks de produits (5)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes

⁽⁵⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

SAINT AMAND MONTROND - CCAS ST AMAND MONTROND - BP - 2025

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

SAINT AMAND MONTROND - BUDGET PRINCIPAL CCAS - BUDGET PRIMITIF - 2025

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES:

Pour: 13
Contre:
Abstentions:

Date de convocation : le 20 mars 2025

Présenté par Isabelle CHAPUT A SAINT AMAND MONTROND, le 2 avril 2025

Délibéré par Le Conseil d'Administration réuni en session ordinaire.

A SAINT AMAND MONTROND, le 2 avril 2025 Les membres du Conseil d'Administration,

Isabelle CHAPUT	Noura ANGLADE	Philippe MARME	Sandrine KOSTADINOV	Malika LACH-HAB
Hapri	pouvoir	4	284-	
Ves PURET	Dominique LARDUINAT	Frédit ic BARRY	Patrick HARRIAU	Jocelyne FAGOT
7,		power	1/2	Traget
Maurice LAUROY	Martine CAZENAVE	Marie-Madeleine	Dominique TALAN	
Must	Bust	Avany		

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication, le

A SAINT AMAND MONTROND, le 2 our 2025

Le Président,

Emmanuel RIOTTE

Poursoir.

Accusé de réception en préfecture 018-261800312-20250407-011-AU Date de réception préfecture : 07/04/2025 Délibération n° 012 Page 2025/015



Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'Etat le 07/04/2025 , et publié le 07/04/2025 est exécutoire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-AMAND-MONTROND DU 2 AVRIL 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Date de la convocation	Affichage de la convocation
15	10	3	2	20 mars 2025	20 mars 2025

Point n°6 - Modification du régime indemnitaire, le non-cumul entre le RIFSEEP et l'indemnité de régie

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi deux avril à dix-huit heures quinze, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Amand-Montrond, convoqué régulièrement, réuni dans la salle des actes, lieu extraordinaire, sous la Présidence de Madame Isabelle CHAPUT, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

PRÉSENTS:

Isabelle CHAPUT, Philippe MARME, Sandrine KOSTADINOV, Yves PURET, Patrick HARRIAU, Jocelyne FAGOT, Maurice LAUROY, Martine CAZENAVE, Marie-Madeleine MAUDUIT, Dominique TALLAN, formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS AVEC POUVOIR:

Emmanuel RIOTTE dor

donne pouvoir à Isabelle CHAPUT

Noura ANGLADE donne pouvoir à Mari Frédéric BARRY donne pouvoir à Patri

Marie-Madeleine MAUDUIT

Patrick HARRIAU

ABSENTS:

Dominique LARDUINAT Malika LACH-HAB

Secrétaire de Séance :

Marie-Madeleine MAUDUIT

Accusé de réception en préfecture 018-261800312-20250407-012-DE Date de réception préfecture : 07/04/2025

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint-Amand-Montrond.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article R. 1617-5-2;

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L. 712-1, L. 714-4 à L. 714-13;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1,

Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 modifié pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale;

Vu le décret n° 2010-997 du 26 août 2010 modifié relatif au régime de maintien des primes et indemnités des agents publics de l'État et des magistrats de l'ordre judiciaire dans certaines situations de congés;

Vu le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État;

Vu l'arrêté NOR RDFF1519795A du 27 août 2015 modifié pris en application de l'article 5 du décret n° 2014-513 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État ;

Vu la circulaire NOR RDFF1427139C du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel;

Vu les arrêtés permettant l'application du RIFSEEP aux cadres d'emplois de la fonction publique territoriale, conformément aux tableaux d'équivalence entre les corps de l'État et les cadres d'emplois de la fonction publique territoriale figurant aux annexes 1 et 2 du décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 susvisé;

Vu l'avis du Comité Social Territorial Commun en date du 28 mars 2025 ;

Vu le rapport du Président ;

Vu Monsieur Philippe MARME, administrateur, rapporteur entendu;

Considérant que le nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la Fonction Publique de l'État est transposable à la Fonction Publique Territoriale au nom du principe de parité découlant de l'article L. 714-4 du Code Général de la Fonction Publique ;

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer la place de l'assemblée de l'ass conditions d'attribution des primes et indemnités de toute nature ;

Considérant que l'indemnité allouée aux régisseurs d'avances et de recettes, prévue par l'arrêté n° NOR BUDR9304137A du 28 mai 1993 n'est pas cumulable avec le RIFSEEP au sens de l'article 5 du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 susvisé;

Afin de tenir compte des sujétions induites par la fonction de régisseur, il convient de créer une part spécifique de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise versée en complément de la part principale de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise prévue pour le groupe de fonctions d'appartenance de l'agent régisseur dans le respect des plafonds règlementaires;

• Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux

Groupe de fonctions	Montant annuel moyen de l'indemnité de régie	Montant maximal annuel IFSE*	Plafond règlementaire IFSE*
Groupes 1, 2, 3 et 4	Entre 102€ et 320€	9 900€	11 340€

^{*}Sous réserve des modifications règlementaires

• Cadre d'emplois des Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques

Groupe de fonctions Montant annuel moyen de l'indemnité de régie		Montant maximal annuel IFSE*	Plafond règlementaire IFSE*	
Groupe 2 110€		6 720€	16 720€	

^{*}Sous réserve des modifications règlementaires

• Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux

Groupe de fonctions Montant annuel moyen de l'indemnité de régie		Montant maximal annuel IFSE*	Plafond règlementaire IFSE*	
Groupe 3	110€	4 320€	17 480€	

^{*}Sous réserve des modifications règlementaires

• Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux

Groupe de fonctions	Montant annuel moyen de l'indemnité de régie	Montant maximal annuel IFSE*	Plafond règlementaire IFSE*
Groupes 1 et 2	Entre 110€ et 410€	4 320€	11 340€

^{*}Sous réserve des modifications règlementaires

• Cadre d'emplois des Agents de maîtrise

Groupe de fonctions Montant annuel moyen de l'indemnité de régie		Montant maximal annuel IFSE*		Plafond règlementaire IFSE*	
Groupe 2	110€	2 460€	Accu 018-: Date	usé de réception en préfecture 261800312-2025 04076#20 E e de réception préfecture : 07/04/2025	

^{*}Sous réserve des modifications règlementaires

• Cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux

Groupe de fonctions	Montant annuel moyen de l'indemnité de régie	Montant maximal annuel IFSE*	Plafond règlementaire IFSE*
Groupe 1,2 et 3	Entre 110€ et 410€	1 440 €	7 090€

^{*}Sous réserve des modifications règlementaires

Considérant que l'attribution de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise liée à la régie fera l'objet d'un arrêté individuel de l'Autorité Territoriale notifié à l'agent ; cette dernière pouvant être versée aux fonctionnaires titulaires, stagiaires et contractuels recrutés sur des emplois permanents ;

Considérant que l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise liée à la régie fera l'objet d'un versement annuel qui sera proratisé en fonction de la date de nomination ou de fin de fonctions en qualité de régisseur mais également en fonction des congés de maladie;

Considérant que celle-ci sera versée au mois de novembre de chaque année et fera l'objet d'un réexamen en cas de changement de fonctions ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- D'instaurer la sujétion particulière de régisseur, dans le cadre du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), selon les modalités exposées ci-dessus, à compter du 1^{er} mai 2025, visant à valoriser l'exercice des fonctions de régisseur de régies de recettes et / ou d'avances;
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE: à l'unanimité des suffrages exprimés: 13 « pour »

POUR EXTRAIT CONFORME, Pour le Président, par délégation, Madame la Vice-présidente,

o18-261800312-20250407-012-DE

Isabelle CHAP Date de réception préfecture : 07/04/2025

Délibération n° 013 Page 2025/017



Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'Etat le 07/04/2025 , et publié le 07/04/2025 est exécutoire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-AMAND-MONTROND DU 2 AVRIL 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Date de la convocation	Affichage de la convocation
15	10	3	2	20 mars 2025	20 mars 2025

Point n°7 - Règlement intérieur activités de loisirs séniors

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi deux avril à dix-huit heures quinze, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Amand-Montrond, convoqué régulièrement, réuni dans la salle des actes, lieu extraordinaire, sous la Présidence de Madame Isabelle CHAPUT, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

PRÉSENTS:

Isabelle CHAPUT, Philippe MARME, Sandrine KOSTADINOV, Yves PURET, Patrick HARRIAU, Jocelyne FAGOT, Maurice LAUROY, Martine CAZENAVE, Marie-Madeleine MAUDUIT, Dominique TALLAN, formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS AVEC POUVOIR:

Emmanuel RIOTTE donne pouvoir à Isabelle CHAPUT

Noura ANGLADE donne pouvoir à Marie-Madeleine MAUDUIT

Frédéric BARRY donne pouvoir à Patrick HARRIAU

ABSENTS:

Dominique LARDUINAT Malika LACH-HAB

Secrétaire de Séance :

Marie-Madeleine MAUDUIT

Accusé de réception en préfecture 018-261800312-20250407-013-DE Date de réception préfecture : 07/04/2025

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint-Amand-Montrond,

Vu l'article L. 123-5 du Code de l'action sociale et des familles,

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu Madame Sandrine KOSTADINOV, administratrice, rapporteur entendu,

Considérant l'importance de mettre à jour le règlement intérieur de fonctionnement des loisirs pour les seniors et retraités habitant Saint-Amand-Montrond, pour simplifier les démarches administratives et clarifier les procédures.

Ce règlement, après approbation du Conseil d'Administration, sera distribué aux séniors.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré:

DECIDE

- d'approuver le projet de « règlement intérieur des activités de loisirs séniors» (document annexé);
- d'autoriser Monsieur le Président à le signer ainsi que tout document s'y rapportant.

VOTE: à l'unanimité des suffrages exprimés: 13 « pour »

POUR EXTRAIT CONFORME, Pour le Président, par délégation, Madame la Vice-présidente,

Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-AMAND-MONTROND

Règlement intérieur de fonctionnement des loisirs séniors



Missions du Centre Communal d'Action Sociale :	2
ARTICLE 1 : LES SORTIES ET LES ATELIERS	3
1. Les conditions d'accès	3
2. Les modalités d'inscription	4
3. La confirmation des sorties et ateliers souhaités et la liste d'attente	4
4. La participation aux ateliers	4
5. La participation aux sorties	4
6. Les départs et retours4	1/4
ARTICLE 2 : LE REPAS DE L'AMITIÉ ET COLIS DE NOËL	5
1. Les conditions d'accès	5
2. Les modalités d'inscription, de confirmation, de remise du colis de Noël ou de participation au repas de l'amitié.	
ARTICLE 3 : LES REGLES DE VIE PARTAGEES	6
1. Le respect mutuel	6
2. Les engagements du Sénior	6
3. Les règles de jeux au club de Beuvron	6
ARTICLE 4 : ASSURANCE, RESPONSABILITE DU CCAS	6
ARTICLE 5 · ACCEPTATION DIL REGLEMENT	6

Missions du Centre Communal d'Action Sociale :

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Amand-Montrond est un véritable service public local de solidarité et de proximité en direction des personnes âgées.

Le Centre Communal d'Action Sociale est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement au service des personnes concernées par la retraite, le vieillissement, la perte d'autonomie, pour elles-mêmes et leur entourage.

Rester en lien avec les autres est un facteur déterminant de santé et d'autonomie. C'est pourquoi, le CCAS propose de nombreuses activités conviviales à partager ainsi que des animations et des prestations afin de lutter contre l'isolement.

A ce titre, il développe différentes activités et prestations, directement orientées vers les personnes dites « séniors » en partenariat avec les associations locales et institutions.

Parmi les différentes activités et prestations mises en place, il y a notamment le club de Beuvron, avec les sorties socio-culturelles (théâtre, cinéma, colloque, réunion de préventions...), sportives (Balnéor, marche douce, sport/santé, gym douce...), des voyages, les repas et goûters à thèmes, les rencontres intergénérationnelles et différents ateliers (groupe de parole, atelier mémoire, sophrologie, numérique...). Le Centre Communal d'action sociale propose également les colis de Noël ou le repas de l'amitié à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Il est indispensable de mettre en place un règlement intérieur afin de formaliser les conditions d'accès et de réservation, pour simplifier les démarches administratives et clarifier les procédures.

ARTICLE 1: LES SORTIES ET LES ATELIERS

Le Centre Communal d'Action Sociale élabore chaque mois le programme des activités de loisirs du club de Beuvron qui favorisent le partage de moments conviviaux.

Certaines activités ainsi que les sorties sont payantes. Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (annexe1).

Le CCAS peut être contraint d'annuler une séance ou une sortie. Dans la mesure du possible, il s'engage à prévenir en amont les usagers de cette annulation. A cette fin, les coordonnées transmises à l'inscription doivent être complètes et remises à jour chaque année (en cas de changement, prévenir les animateurs ou le CCAS).

1. Les conditions d'accès

Toute personne retraitée peut s'inscrire auprès du CCAS de la ville de Saint Amand Montrond pour bénéficier des différentes actions de loisirs dédiées à ce public.

L'adhésion au CCAS est obligatoire.

Les personnes n'ayant pas toutes leurs facultés de décision telles que celles bénéficiant d'un régime de protection (tutelle, curatelle) ou une maladie neurodégénérative, doivent impérativement être autonomes pour venir aux activités et fournir l'accord écrit de leur représentant légal pour pouvoir s'inscrire.

2. Les modalités d'inscription

Les inscriptions se déroulent au :

CCAS, 8 rue Raoul ROCHETTE

du lundi au vendredi de 9h00à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Téléphone: 02-48-63-83-10

ccas@ville-saint-amand-montrond.fr

Une fiche de renseignements sera à compléter et signer, le règlement du montant de l'adhésion vous sera demandé (tarif en annexe).

3. La confirmation des sorties et ateliers souhaités et la liste d'attente

A partir du 15 de chaque mois, le planning des activités du mois à venir est transmis par mail ou par courrier.

Un exemplaire sur lequel vous pourrez cocher les activités auxquelles vous souhaitez participer, devra être retourné au CCAS par courrier ou par mail, avant la date limite indiquée sur celui-ci. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de retour des coupons réponse. Il n'y a pas d'inscription anticipée.

Pour permettre à tous les séniors de participer aux activités proposées en évitant des sorties et des ateliers incomplets, **il est indispensable de prévenir de toute absence.**

Les personnes inscrites sur liste d'attente et n'ayant pas pu participer à une sortie seront automatiquement inscrites pour la sortie suivante. Elles devront confirmer qu'elles souhaitent bien y participer sur le coupon réponse du mois suivant.

4. La participation aux ateliers

Les ateliers ne sont accessibles qu'aux personnes inscrites et selon les places disponibles.

Toutes les absences sont à prévenir.

Pour les activités au sein du club de Beuvron ainsi que pour les autres ateliers, il est nécessaire d'informer le CCAS au **02 48 63 83 10**

Le CCAS se réserve le droit de remplacer un lieu par un autre.

5. La participation aux sorties

Dès lors qu'une personne est inscrite à une sortie, elle s'engage à y participer.

Les annulations sont acceptées jusqu'à midi la veille de la sortie pour pouvoir proposer cette dernière à d'autres personnes dans l'ordre de la liste d'attente.

En cas de désistement et pour des raisons d'organisation, il ne sera pas possible de proposer une autre sortie en remplacement.

Si une personne inscrite ne se présente pas au départ de la sortie ou au repas anniversaire sans prévenir, sa participation sera annulée pour les autres animations prévues sur l'année. Seules les sorties incomplètes lui seront proposées. Dans ces deux cas, le CCAS se réserve le droit de facturer le coup du transport ou le prix du repas.

6. Les départs et retours

Dans le cadre d'une sortie de moins de 35 participants, le covoiturage sera privilégié; prendre attache auprès des animateurs pour l'organisation.

Pour les départs, l'heure inscrite sur le programme mensuel correspond à l'heure de rendez-vous.

A votre arrivée, merci de vous adresser aux animateurs chargés de vérifier l'inscription donnant l'accès au car.

Dans le car, il n'y a pas de place attribuée. Toutefois, les personnes sujettes au mal des transports seront prioritaires pour les places à l'avant sous la responsabilité des animateurs.

Pour les sorties comportant un temps libre, il est demandé de respecter les heures données de retour au car.

ARTICLE 2 : LE REPAS DE L'AMITIÉ OU COLIS DE NOËL

Afin de partager un moment chaleureux à l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS et la Ville offrent un coffret gourmand **OU** un repas aux personnes retraitées.

1. Les conditions d'accès

COLIS DE NOËL	REPAS DE L'AMITIÉ	
- Les personnes retraitées bénéficiaires de la	- Les personnes retraitées de 70 ans et plus	
carte d'invalidité domiciliées sur la commune.	domiciliées sur la commune.	
- Les personnes retraitées de 70 ans et plus	- Les personnes qui, ayant le choix entre le	
domiciliées sur la commune.	colis ou le repas, n'ont pas choisi le colis.	
- Pour un couple, si l'un des deux n'a pas 70	- Pour un couple, si l'un des deux n'a pas 70	
ans, il sera attribué un colis personne seule.	ans, le conjoint n'ayant pas l'âge sera inscrit	
	dans un premier temps sur liste	
	d'attente, priorité étant donnée aux personnes	
	ayant l'âge. Une participation sera demandée	
	au conjoint n'ayant pas les 70 ans.	

2. Les modalités d'inscription, de confirmation, de remise du colis de Noël ou de participation au repas de l'amitié.

Les inscriptions se font auprès du CCAS qui demandera les justificatifs suivants :

- Pièce d'identité de la personne bénéficiaire ;
- Pièce d'identité du conjoint marié ou pacsé (en cas de départ ou de décès de la personne bénéficiaire, le conjoint sera radié des listes s'il ne remplit pas les conditions d'accès);
- Justificatif de domicile de moins d'un an ;
- Carte d'invalidité (si concerné).

Entre les mois de juin et de septembre, les bénéficiaires reçoivent un courrier leur demandant de choisir entre le colis gourmand ou le repas de l'amitié.

COLIS DE NOËL	REPAS DE L'AMITIE	
Le retour du coupon réponse est nécessaire	Le retour du coupon réponse est nécessaire	
pour confirmer son inscription pour un colis	pour confirmer sa participation au repas de	
de Noël.	l'amitié.	
Dans la première quinzaine du mois de	Fin décembre, début janvier, un carton	
décembre, un courrier sera adressé aux	d'invitation est adressé aux personnes	
personnes inscrites précisant le jour et le lieu	retraitées remplissant les conditions, sous	
de retrait du colis.	réserve des places disponibles.	
Ce dernier sera remis au bénéficiaire sur	Une liste d'attente pourra être mise en place ;	
présentation du courrier d'attribution.	les personnes seront contactées dans l'ordre	
A défaut, une personne de son choix pourra le	d'inscription en fonction des désistements.	
représenter, munie du courrier.	L'accès au repas se fera sur présentation	
	du carton d'invitation.	

Dans le cas où le bénéficiaire ne vient pas			
Dans it tas ou it beneficialle lie vient pas			
chercher son coffret avant Noël, il doit prendre			
chercher son confectavant Noel, il doit prendre			
contact avec le CCAS pour organiser la			
1 0			
récupération du colis.			
recuperation du consi			

ARTICLE 3: LES REGLES DE VIE PARTAGEES

1. Le respect mutuel

Les activités proposées par le CCAS offrent au public des temps de convivialité et d'échanges. Les règles de vie sont :

- Le respect des horaires,
- Le respect mutuel (intervenants/ participants, animateur/ participants),
- Le respect des autres participants,
- Le respect des locaux et des lieux visités.

Si besoin, le CCAS se réserve le droit d'orienter un usager vers un autre organisme.

<u>Dans certains cas (violence verbale, violence physique, alcoolémie), le CCAS pourra refuser l'accès à une de ses activités à une personne ayant dérogé à ces règles de vie.</u>

2. Les engagements du Sénior

Une fois inscrit à un atelier ou à une sortie, la personne s'engage à y participer ou à annoncer dans les délais précisés (Article 1.5) son désistement.

3. Les règles de jeux au club de Beuvron

Pour les jeux de cartes proposés au sein du club de Beuvron (ex. belote, tarot, poker, etc...) ainsi que pour les différents concours pouvant être proposés en interne, en fonction du nombre de joueurs souhaitant participer, et afin de permettre les échanges entre adhérents, les animateurs pourront décider de faire un tirage au sort afin de définir les tables de jeux.

ARTICLE 4: ASSURANCE, RESPONSABILITE DU CCAS

Le CCAS de Saint-Amand-Montrond dispose d'une police « responsabilité civile » pour l'ensemble des activités organisées.

La responsabilité du CCAS n'est engagée qu'à partir de la prise en charge du groupe par l'animateur.

ARTICLE 5: ACCEPTATION DIJ REGLEMENT

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque sénior lors de son inscription.

Ce règlement peut être modifié par délibération du Conseil d'administration du CCAS ou par arrêté par délégation du Président du CCAS pour tout point qui ne serait pas précisé dans ce règlement.

Dans ce cas, une version actualisée sera remise à chaque inscrit.

Vu la délibération n° 013-2025 en date du 2 avril 2025 portant adoption du règlement de fonctionnement des activités de loisirs séniors, ce règlement intérieur est opposable à l'ensemble des séniors et retraités bénéficiaires, à compter du **1**^{er} **mai 2025**.

Pour le Président et par délégation, La Vice-présidente,

Je soussigné, Madame, Monsieur	
Certifie avoir pris connaissance du règler du CCAS de Saint Amand Montrond et m'	ment de fonctionnement des activités de loisirs séniors engage à le respecter.
	Fait à Saint Amand Montrond,
	Le2025
	Signature du bénéficiaire

Délibération n° 014 Page 2025/018



Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'Etat le 07/04/2025 , et publié le 07/04/2025 est exécutoire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-AMAND-MONTROND DU MERCREDI 2 AVRIL 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Date de la convocation	Affichage de la convocation
15	10	3	2	20 mars 2025	20 mars 2025

Point n°8 - Fonds d'aide aux jeunes

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi deux avril à dix-huit heures quinze, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Amand-Montrond, convoqué régulièrement, réuni dans la salle des actes, lieu extraordinaire, sous la Présidence de Madame Isabelle CHAPUT, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

PRÉSENTS:

Isabelle CHAPUT, Philippe MARME, Sandrine KOSTADINOV, Yves PURET, Patrick HARRIAU, Jocelyne FAGOT, Maurice LAUROY, Martine CAZENAVE, Marie-Madeleine MAUDUIT, Dominique TALLAN, formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS AVEC POUVOIR:

Emmanuel RIOTTE donne pouvoir à Isabelle CHAPUT

Noura ANGLADE donne pouvoir à Marie-Madeleine MAUDUIT

Frédéric BARRY donne pouvoir à Patrick HARRIAU

ABSENTS:

Dominique LARDUINAT Malika LACH-HAB

Secrétaire de Séance :

Marie-Madeleine MAUDUIT

Accusé de réception en préfecture 018-261800312-20250407-014-DE Date de réception préfecture : 07/04/2025

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint-Amand-Montrond ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment son article L.123-4 et suivants ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2131-12;

Vu le rapport de Monsieur le Président ;

Vu Monsieur Yves PURET, administrateur, rapporteur entendu;

Considérant que depuis le dernier Conseil d'Administration en date du 12 février 2025, le CCAS a délivré, pour le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), au profit de 7 jeunes, la somme de MILLE-CINQ-CENT-SIX EUROS, ainsi répartie :

- ✓ 366,00 € versés pour l'aide alimentaire,
- ✓ 940,00 € versés pour une aide autre (permis de conduire),
- ✓ 200,00 € versés pour la formation

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'entériner la délivrance des secours Fonds d'Aide Aux Jeunes (FAJ).

VOTE : à l'unanimité des suffrages exprimés : 13 « pour »

POUR EXTRAIT CONFORME, Pour le Président, par délégation, Madame la Vice-présidente,

Délibération n° 015 Page 2025/019



Le Président soussigné, certifie que le présent acte reçu par le représentant de l'Etat le 07/04/2025 , et publié le 07/04/2025 est exécutoire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-AMAND-MONTROND DU MERCREDI 2 AVRIL 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Date de la convocation	Affichage de la convocation
15	10	3	2	20 mars 2025	20 mars 2025

Point n°9 - Bons alimentaires

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi deux avril à dix-huit heures quinze, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Amand-Montrond, convoqué régulièrement, réuni dans la salle des actes, lieu extraordinaire, sous la Présidence de Madame Isabelle CHAPUT, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

PRÉSENTS:

Isabelle CHAPUT, Philippe MARME, Sandrine KOSTADINOV, Yves PURET, Patrick HARRIAU, Jocelyne FAGOT, Maurice LAUROY, Martine CAZENAVE, Marie-Madeleine MAUDUIT, Dominique TALLAN, formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS AVEC POUVOIR:

Emmanuel RIOTTE donne pouvoir à Isabelle CHAPUT

Noura ANGLADE donne pouvoir à Marie-Madeleine MAUDUIT

Frédéric BARRY donne pouvoir à Patrick HARRIAU

ABSENTS:

Dominique LARDUINAT Malika LACH-HAB

Secrétaire de Séance :

Marie-Madeleine MAUDUIT

Accusé de réception en préfecture 018-261800312-20250407-015-DE Date de réception préfecture : 07/04/2025

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint-Amand-Montrond ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment son article L.123-4 et suivants ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2131-12;

Vu le rapport de Monsieur le Président ;

Vu Madame Dominique TALLAN, administratrice, rapporteur entendu;

Considérant que depuis le dernier Conseil d'Administration en date du 12 février 2025, le CCAS a délivré 25 bons alimentaires, auprès de 6 familles, pour la somme de CENT-QUATRE-VINGT-DIX EUROS et CINQUANTE centimes, ainsi répartie :

Total	190,50€
27/02/2025	38,10€
18/02/2025	38,10€
24/01/2025	22,86€
17/01/2025	60,96€
15/01/2025	30,48€

Le Conseil d'administration prend acte de l'état des bons alimentaires délivrés.

POUR EXTRAIT CONFORME, Pour le Président, par délégation, Madame la Vice-présidente,